

FORMATIONS SYNDICALES



RETRouvez toutes les infos utiles sur :
LES FORMATIONS, LES ÉQUIPES,
LES CONTACTS, LE CALENDRIER,
LES DÉMARCHES...



@Cfdt.NAQ

FORMATION SYNDICALE



→ RESPONSABLE

Alexandra FAURE DELMAS-THILLARD :

a.faure-delmas-thillard@nouvelle-aquitaine.cfdt.fr



→ COORDINATION

→ COORDINATION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Fanny BILLARD :

f.billard@nouvelle-aquitaine.cfdt.fr

→ COORDINATION PÉDAGOGIQUE

Pierre Marie ROCHARD :

pm.rochard@nouvelle-aquitaine.cfdt.fr



→ ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Claudie GALTAUD, Laetitia GATEAU et Aurore VERGNIER :

formation@nouvelle-aquitaine.cfdt.fr



→ ÉQUIPE COMPTABILITÉ

comptabilite@nouvelle-aquitaine.cfdt.fr



→ ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Composée de formatrices et formateurs expérimentés et formés.

L'ÉDITO



hères militantes, chers militants,
Chères adhérentes, chers adhérents,

Former, c'est transmettre, renouveler et assurer la pérennité de notre organisation. En 2026, année charnière, cet impératif prend une portée particulière : crise démocratique économique, sociale et écologique, multiplication des plans sociaux, fermetures d'entreprises et souffrance dans les services publics. Face à ces réalités, nos militantes et militants doivent être armés pour faire face aux défis du terrain : la formation est notre meilleur levier qui doit pouvoir être enrichie et améliorée.

Cette année, des rendez-vous exigent notre meilleur engagement collectif. Deux cycles électoraux majeurs structurent notre action et conditionnent la représentativité de la CFDT.

Dans la fonction publique, élection en décembre 2026, l'URI CFDT Nouvelle-Aquitaine sera aux côtés de tous les syndicats : accompagnement notamment par la formation prioritairement axé sur la préparation des élections (stratégie de campagne, constitution des listes, organisation des opérations de vote, mobilisation des équipes).

Dans le secteur privé où des élections commencent dès 2026, nous contribuerons à l'accompagnement des sections, entre autre, par la négocier les protocoles d'accord préélectoraux (PAP) afin de sécuriser les scrutins, prévenir les contentieux et renforcer l'ancrage syndical au service des travailleurs et travailleuses.

Ensuite, le congrès confédéral en juin 2026. Moment de débat, de choix et d'orientation, il appelle des militantes et des militants formés, capables d'analyser, d'argumenter et de décider. La formation relie nos convictions à l'action, du terrain jusqu'aux débats et aux décisions de congrès.

La formation est un droit de chaque adhérente et adhérent et c'est dans ce sens que notre congrès de Poitiers a entériné l'envoi de ce catalogue à chacune et chacun. Elle est aussi une responsabilité partagée. Elle doit être une priorité pour assurer une montée en compétences de chaque militante et militant. L'URI vous accompagne à chaque étape mais avec une exigence certaine : leur donner les moyens d'exercer pleinement ses responsabilités syndicales.

Former plus et mieux, c'est préparer le renouvellement de nos équipes, transmettre nos savoir-faire, sécuriser la relève des militants et des responsables et consolider durablement notre capacité d'action dans les entreprises, les administrations et les territoires.

Je vous invite à parcourir ce catalogue avec ambition. Choisissez, planifiez, inscrivez-vous : chaque heure de formation est une heure gagnée pour la défense des droits, améliorer nos pratiques et consolider la CFDT en Nouvelle-Aquitaine.

Bonne formation à toutes et à tous.



**Alexandra FAURE
DELMAS-THILLARD**
Secrétaire régionale
URI CFDT Nouvelle-Aquitaine

SOMMAIRE

- 2** Service Formation Syndicale
- 3** Édito
- 4** S'inscrire à une formation
- 6** Process formation / Agréments
- 7** Droits / Aides congés formation
- 8** Les 6 étapes pour partir en formation
- 10** Modèles lettres demande de formation
- 11** Législation
- 14** Calendrier des formations
- 19** Sommaire des formations

BESOINS DE FORMATION ? RIEN DE PLUS SIMPLE !

Un outil confédéral permet de faciliter l'accès à la formation pour les adhérents.



→ Afin de pouvoir l'utiliser :

Il vous suffit d'activer votre "Espace Adhérent" à partir du site web régional ou confédéral. Vous retrouverez notre catalogue formation en ligne et vous pourrez vous inscrire à la formation de votre choix en fonction des prérequis.

Une validation sera adressée à votre syndicat afin qu'il puisse valider votre demande de pré-inscription.

(→ voir page 5 pour l'activation de votre espace adhérent)

Cfdt: NOUVELLE AQUITAINE

[Pourquoi adhérer ?](#) [Adhérer en ligne](#)

[ACTUALITÉS](#) [REGARDS](#) [NOUS CONNAÎTRE](#) [MILITER](#) [CONTACTS](#)

[À LA UNE](#) [Communiqués](#) [Fonction Publique](#) [Logement](#) [Formation syndicale](#) [TPE](#)

[FORMATION SYNDICALE](#) [Catalogues](#) [Calendriers](#) [Bulletins inscriptions](#)

[CESER](#)

Vous êtes ici : Militer > Formation syndicale > Bulletins inscriptions

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION SYNDICALE

Publié le 29/11/2021

Vous trouverez ci-joint notre bulletin d'inscription.

ACTIVEZ

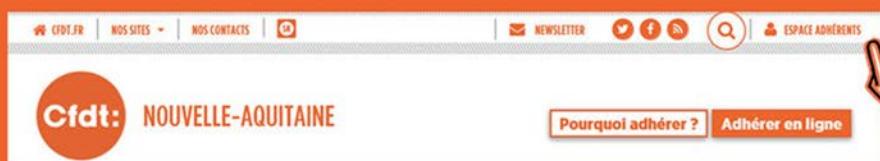
MaFormation Cfdt:

Notre plateforme multimodale vous propose des modules en e-learning, intégralement dédiés à la formation CFDT, en présentiel, en classe virtuelle ou en format mixte (présentiel + distanciel).



sur

VOTRE ESPACE ADHÉRENT CFDT.FR



En haut à droite de la page d'accueil du site CFDT.FR, ou de NOUVELLE-AQUITAINE.CFDT.FR cliquez sur l'onglet "espace adhérent".



Inscrivez-vous une première fois avec votre NPA, puis laissez vous guider.

Vous pourrez ainsi interagir avec votre espace personnel. Qui vous donne accès à ce qui suit...

DÉROULÉ DU PROCESS FORMATION

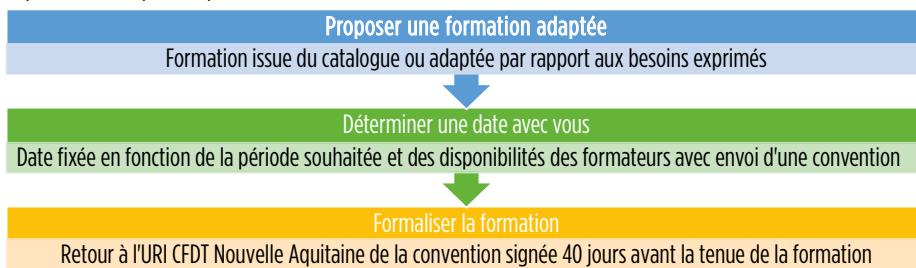


Pour votre plan de formation vous avez deux possibilités :

- La première, inscrire vos stagiaires dans les formations proposées dans ce catalogue.
- La deuxième, possibilité en procédant à la formation à la carte, avec une commande qui doit être composée des points suivants :



Le pôle formation après analyse de la commande fera la démarche suivante :



Cette nouvelle disposition permet de mieux répondre aux besoins de chaque structure CFDT au plus près des adhérents. Nous restons à votre disposition.

NOS AGRÉMENTS

(pour l'ensemble du territoire régional)

- Pour les formations relevant du CFESES : par délégation de l'ICEFS CFDT (Institut Confédéral d'Études et de Formation Syndicale)
- Pour les formations des membres du CSE et de la SSCT : par la DREETS (arrêté n° 2001-1414)





LES DROITS À CONGÉS

Congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale (CFESES)

Art. L2145-5 à 13, L2145-1, R2145-3 à 6

Bénéficiaires : salariés du secteur privé.

Durée du congé : 12 jours par an par salarié. 6 jours supplémentaires pour « les salariés appelés à exercer des fonctions syndicales » (formateur de formation syndicale ; délégué syndical ; membre du bureau d'un syndicat).

Frais de formation : la prise en charge des frais de formation peut être négociée en amont sur le budget de fonctionnement du CSE, pour les élus au CSE et délégués syndicaux.

Par ailleurs, si accord, le CSE peut financer sur son budget dédié aux activités sociales et culturelles une formation dans le cadre du CFESES (au titre de l'amélioration du dialogue social dans l'entreprise).

Salaire du stagiaire pendant la formation : maintien du salaire par l'employeur obligatoire. Depuis le 1^{er} janvier 2018, plus aucune retenue sur salaire n'est possible (ordonnances 2017-1386 du 22/09/17 et 2017-1718 du 20/12/17).

Congé de formation économique du CSE

Art. L2315-63

Bénéficiaires : élus titulaires au CSE dans les entreprises d'au moins 50 salariés.

Durée du congé : 5 jours, imputés sur le CFESES. Formation renouvelable tous les 4 ans.

Frais de formation : prise en charge imputable sur le 0,2 % de fonctionnement du CSE.

Salaire du stagiaire pendant la formation : maintien du salaire par l'employeur obligatoire.

Congé de formation Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT) du CSE

Art. L2315-18, L2315-40, R4614-33 à 36

Bénéficiaires : élus titulaires et suppléants au CSE.

RAPPEL

Évolution des droits à la formation SSCT. La loi n°2021-1018 du 2 août 2021 prévoit à partir du 1er avril 2022 :

- 5 jours de formation pour tous les élus titulaires ou suppléants au CSE au 1^{er} mandat (peu importe l'effectif de l'entreprise).
- 3 jours de formation pour tous les élus titulaires ou suppléants au CSE au 2^{ème} mandat.
- 5 jours de formation pour tous les élus CSE membres de Commission SSCT dans les entreprises d'au moins 300 salariés au 2^{ème} mandat.

Frais de formation : totalité des frais (pédagogiques, transport, hébergement, restauration) prise en charge par l'employeur.

Salaires du stagiaire pendant la formation : maintien du salaire par l'employeur obligatoire.



LES 6 ÉTAPES POUR PARTIR EN FORMATION



Adhérents / Militants :

Vous souhaitez vous former ! Vous avez raison. En fonction de votre mandat, choisissez votre parcours de formation.

Une pré-inscription obligatoire sur le site « ma formation en un clic »

- 1 Je recherche ma formation sur « Ma formation en un clic » en vérifiant que je suis bien éligible à ce stage (pour qui ?).
https://www.cfdt.fr/portail/nous-connaitre/nos-services-aux-adherents/maformation-cfdt-en-1-clic-le-nouveau-service-reserve-aux-adherents-cfdt-srv1_1200494
- 2 Je choisis ma formation qui se déroule dans le département où j'habite. Je réalise ma préinscription.
- 3 S'il n'y a pas d'offre de formation pour la thématique retenue dans mon département, je choisis le lieu de formation le plus proche de mon domicile.
- 4 Je valide sur la plateforme ma demande de préinscription qui sera transmise à mon syndicat et je n'oublie pas de demander mon hébergement si je suis concerné.

Une demande auprès de mon employeur

- 5 Je fais une demande de congé de formation auprès de mon employeur au même moment que ma demande de préinscription ou, au plus tard, 30 jours avant la date de début du stage. Pour information, même si la session devait être annulée, il vaut mieux avoir déposé la demande et la retirer, plutôt que de se voir refuser le congé, faute de l'avoir déposée dans les temps.

Une validation de mon syndicat

- 6 Je reçois une confirmation d'inscription du service formation, après validation du syndicat sur la plateforme Ma formation en un clic.



Syndicats :

Vous avez identifié des besoins de formation auprès de vos adhérents / militants.

Vous souhaitez proposer une formation pour un groupe / une thématique (un surplus d'adhérents, un besoin spécifique).

Vous avez un minimum de 8 stagiaires intéressés par cette formation (avec une liste précise).

Vous pouvez demander une formation à la demande auprès de L'URI.



Formation à la demande

Vous pouvez demander au service formation de l'URI la mise en place de « cette formation à la demande ».

Merci de contacter Fanny BILLARD (f.billard@nouvelle-aquitaine.cfdt.fr) afin d'organiser au mieux votre formation.



“À chacun son domaine d'expertise, pour la santé c'est ma mutuelle d'entreprise.”

Avec AÉSIO mutuelle, bénéficiez d'une protection renforcée pour vos salariés, recommandée par votre branche et répondant à vos nouvelles obligations conventionnelles.

C'est ça, la mutuelle d'aujourd'hui.

Renseignez-vous au 01 86 65 74 73
ou sur aesio.fr



AÉSIO mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n° 775 627 391 dont le siège social est 4 rue du Général Foy 75008 PARIS.
Document non contractuel à caractère publicitaire. ©AdobeStock 23-205-025-1-V2

MODÈLES DE LETTRE

de demande de congé formation

À adresser **30 JOURS** avant le début du stage



CONGÉ DE FORMATION ÉCONOMIQUE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SYNDICALE (CFESES) | SECTEUR PRIVÉ

Madame la Directrice / Monsieur le Directeur,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre une formation, d'une durée de jours, au titre du CFESES, conformément aux articles L.2145-5 à 13, R.2145-3 à 8 du Code du travail.

Je vous demande de maintenir ma rémunération conformément à l'article L2145-6 du Code du travail.

Cette formation est organisée par la CFDT Nouvelle-Aquitaine, 32 bis, Av. de Canteranne, 33608 PESSAC cedex. Cet organisme est habilité au titre de l'article R.2145-3 par délégation de l'ICEFS – CFDT, conformément à l'arrêté du 25/01/2021 publié au JO le 30/01/2021.

Je vous prie d'agrérer, Madame la Directrice / Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à le (Signature)

CONGÉ DE FORMATION ÉCONOMIQUE DES ÉLUS TITULAIRES DU CSE (ENTREPRISE DE +50 SALARIÉS)

Madame la Directrice / Monsieur le Directeur,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre une formation d'une durée de jours dans le cadre du congé de formation économique des élus du comité social et économique, conformément à l'article L2315-63 du Code du travail.

Cette formation est organisée par la CFDT Nouvelle-Aquitaine, 32 bis, Av. de Canteranne, 33608 PESSAC cedex. Cet organisme est enregistré au titre de la formation économique des élus du CSE.

Conformément à l'article L2325-44 du Code du travail, je vous demande de maintenir ma rémunération.

Je vous prie d'agrérer, Madame la Directrice / Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à le (Signature)

CONGÉ DE FORMATION DES ÉLUS CSE POUR LES MISSIONS SSCT

Madame la Directrice / Monsieur le Directeur,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre une formation, d'une durée de jours, dans le cadre du congé de formation des élus CSE pour les missions Santé, Sécurité et Conditions de Travail, conformément à l'article L2315-18 du Code du travail.

Conformément aux articles R. 2315-20 à R. 2315-22 du Code du travail, je vous demande de maintenir ma rémunération et de prendre en charge les frais de formation, d'hébergement et de déplacement.

Cette formation est organisée par la CFDT Nouvelle-Aquitaine, 32 bis, Av. de Canteranne, 33608 PESSAC cedex.

Je vous prie d'agrérer, Madame la Directrice / Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à le (Signature)

CONGÉ DE FORMATION SYNDICALE (CFS) | SECTEUR PUBLIC

Madame la Directrice / Monsieur le Directeur,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre une formation, d'une durée de jours, au titre du congé de formation syndical, conformément au (choisir)

- décret n°85-552 du 22 mai 1985. (Fonction publique territoriale)
- décret n°84-474 du 15 juin 1984. (Fonction publique d'État)
- décret n°88-676 du 6 mai 1988. (Fonction publique hospitalière)

Cette formation est organisée par la CFDT Nouvelle-Aquitaine, 32 bis, Av. de Canteranne, 33608 PESSAC cedex. Cet organisme est habilité au titre de l'article R.2145-3 par délégation de l'ICEFS – CFDT, conformément à l'arrêté du 25/01/2021 publié au JO le 30/01/2021.

Je vous prie d'agrérer, Madame la Directrice / Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées

Fait à le (Signature)

Modèles disponibles sur ma formation en un clic
via votre espace adhérent
<https://portail.cfdt.fr>

LÉGISLATION SUR LE CONGÉ DE FORMATION

Déroulé de la demande de congé de formation

Choix de l'organisme de formation

Il est fait par le salarié parmi la liste des organismes agréés et ne peut être imposé par l'employeur.

Art. L2135-12, R2145-4

Délai de dépôt du congé formation

30 jours minimum avant le début de la formation.

Art. R2145-4

Délai de réponse de l'employeur

8 jours à compter de la réception de la demande. Passé ce délai, l'employeur ne peut plus refuser le congé.

Art. R2145-5

Les cas de refus et obligation de l'employeur

S'il peut démontrer que l'absence est préjudiciable à la production et à la bonne marche de l'entreprise.

Dans un délai de 8 jours à compter de la réception de la demande, l'employeur doit notifier et motiver son refus à l'intéressé, après avis conforme des CSE.

Pour contester un refus injustifié, saisir le bureau de jugement du conseil des Prud'hommes qui statuera en dernier ressort selon les formes applicables au référé.

Art. L.2145-11 et R.2145-4

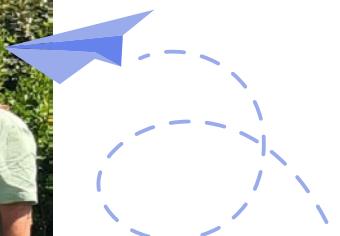
Le congé de formation dans la fonction publique

*Dans le secteur public, chaque agent peut bénéficier au maximum **de 12 jours de congé de formation syndicale (CFS) par an**, pendant lequel il garde le bénéfice du maintien de son salaire.*

Pour connaître les spécificités de chaque fonction publique et les droits propres à certains mandats tels que CAP / CSE / CSA / CST / formation spécialisée, contactez votre syndicat.







FORMATIONS

Lieux	Dates	Formations programmées	Page
UIS Béarn	10 au 12 février	Élus CSE + 50 salariés (3 jrs + 2 jrs)	43
	12 février	Bienvenue à la CFDT	22
	16 au 18 mars	SSCT 1 (3 jrs + 2 jrs)	50
	26 et 27 mars	Mobiliser les candidats - Élections FP	27
	1 ^{er} et 2 avril	Élus CSE + 50 salariés (3 jrs + 2 jrs)	43
	22 et 23 avril	SSCT 2 (3 jrs + 2 jrs)	50
	28 au 30 avril	Prise de parole en public	33
	6 et 7 mai	Faire Adhérer à la CFDT	23
	18 et 19 mai	Élus CSE - 50 salariés	42
	16 juin	Bienvenue à la CFDT	22
	15 au 17 septembre	Politique financière du Syndicat	69
	18 septembre	Négocier le protocole d'accord préélectoral	24
	24 et 25 septembre	ABC du juridique	41
	28 et 29 septembre	Faire voter CFDT - Élections FP	29
	6 octobre	Bienvenue à la CFDT	22
	21 au 23 octobre	Pratique de la négociation Public/Privé	32
UD Charente	18 février	Bienvenue à la CFDT	22
	5 et 6 mars	Mobiliser les candidats - Élections FP	27
	9 et 10 mars	Élus CSE - 50 salariés	42
	12 et 13 mars	Faire Adhérer à la CFDT	23
	17 au 19 mars	Agir pour la Transition Écologique Juste	60
	21 au 23 avril	Tréso'Syndicat Niveau 2	67
	23 et 24 avril	Préparer et gagner les élections dans le privé	25
	5 au 7 mai	Prise de parole en public	33
	1 ^{er} au 3 juin	Formation spécialisée SSCT FP (3 jrs + 2 jrs)	56
	4 et 5 juin	Tract / Organisation réunion / Plan de travail	31
	10 et 11 septembre	Formation spécialisée SSCT FP (3 jrs + 2 jrs)	56
	17 et 18 septembre	ABC du juridique	41
	28 et 29 septembre	Élus dans les CS de la Fonction Publique	53
	30 sept. au 1 ^{er} octobre	Faire voter CFDT - Élections FP	29
	8 octobre	Bienvenue à la CFDT	22
	20 au 22 octobre	Politique financière du Syndicat	69
	18 et 19 novembre	Adhérents CFDT "bientôt à la retraite"	40
	23 au 25 novembre	Élus dans le CSE de la Fonction Publique Hospitalière	54
UD Charente-Maritime	5 et 6 février	Mobiliser les candidats - Élections FP	27
	26 et 27 février	Faire Adhérer à la CFDT	23
	17 mars	Bienvenue à la CFDT	22
	3 au 5 mars	Pratique de la négociation Public/Privé	32
	1 ^{er} au 3 avril	Délégué Syndical / Secrétaire de Section	30
	21 au 23 avril	Préparer et gagner les élections dans le privé	25
	15 au 18 juin	Animer une Formation	21
	15 et 16 septembre	Faire voter CFDT - Élections FP	29
	17 septembre	Bienvenue à la CFDT	22
	25 septembre	Négocier le protocole d'accord préélectoral	24
	9 octobre	Prévenir et lutter contre les VSST	62
	22 et 23 octobre	ABC du juridique	41



FORMATIONS

Lieux	Dates	Formations programmées	Page
UD Corrèze	29 janvier	Bienvenue à la CFDT	22
	2 au 4 février	Élus CSE + 50 salariés (3 jrs + 2 jrs)	43
	17 et 18 mars	Mobiliser les candidats - Élections FP	27
	1 ^{er} et 2 avril	Élus CSE + 50 salariés (3 jrs + 2 jrs)	43
	16 avril	Prévenir et lutter contre les VSST	62
	17 septembre	Négocier le protocole d'accord préélectoral	24
	12 et 13 octobre	Faire voter CFDT - Élections FP	29
UD Creuse	12 mars	Bienvenue à la CFDT	22
	26 et 27 mars	Mobiliser les candidats - Élections FP	27
	12 et 13 octobre	Faire voter CFDT - Élections FP	29
UD Deux-Sèvres	10 février	Bienvenue à la CFDT	22
	3 au 5 mars	Élus CSE + 50 salariés (3 jrs + 2 jrs)	43
	10 au 12 mars	SSCT 1 (3 jrs + 2 jrs)	50
	19 et 20 mars	Faire Adhérer à la CFDT	23
	26 et 27 mars	Mobiliser les candidats - Élections FP	27
	2 avril	Accompagnement OSCAR	68
	28 et 29 avril	Préparer et gagner les élections dans le privé	25
	27 mai	Bienvenue à la CFDT	22
	9 et 10 juin	Élus CSE + 50 salariés (3 jrs + 2 jrs)	43
	17 et 18 juin	SSCT 2 (3 jrs + 2 jrs)	50
	8 au 10 septembre	Prise de parole en public	33
	15 et 16 septembre	Faire Adhérer à la CFDT	23
	17 et 18 septembre	Faire voter CFDT - Élections FP	29
	6 octobre	Négocier le protocole d'accord préélectoral	24
	15 et 16 octobre	ABC du juridique	41
	16 novembre	Bienvenue à la CFDT	22
UD Dordogne	23 février	Bienvenue à la CFDT	22
	6 mars	Négocier le protocole d'accord préélectoral	24
	16 et 17 mars	Mobiliser les candidats - Élections FP	27
	18 et 19 mars	Adhérents CFDT "bientôt à la retraite"	40
	31 mars et 1 ^{er} avril	Préparer et gagner les élections dans le privé	25
	11 et 12 juin	Faire Adhérer à la CFDT	23
	24 et 25 septembre	ABC du juridique	41
	28 et 29 septembre	Faire voter CFDT - Élections FP	29
	30 sept. au 2 octobre	Égalité Professionnelle / Qualité de Vie au Travail	58
	6 novembre	Prévenir et lutter contre les VSST	62

FORMATIONS

Lieux	Dates	Formations programmées	Page
UD Gironde	6 février	Bienvenue à la CFDT	22
	24 au 26 février	Politique financière du Syndicat	69
	10 et 11 mars	Mobiliser les candidats - Élections FP	27
	12 mars	Comment répondre aux questions retraite	37
	12 et 13 mars	Faire Adhérer à la CFDT	23
	25 au 27 mars	Élus CSE + 50 salariés (3 jrs + 2 jrs)	43
	30 mars	Bienvenue à la CFDT	22
	31 mars au 2 avril	Pratique de la négociation Public/Privé	32
	27 et 28 mai	Tract / Organisation réunion / Plan de travail	31
	3 et 4 juin	Adhérents CFDT "bientôt à la retraite"	40
	9 au 11 juin	Égalité Professionnelle / Qualité de Vie au Travail	58
	16 et 17 juin	Élus CSE + 50 salariés (3 jrs + 2 jrs)	43
	8 au 10 septembre	SSCT 1 (3 jrs + 2 jrs)	50
	15 septembre	Bienvenue à la CFDT	22
	17 et 18 septembre	Préparer et gagner les élections dans le privé	25
	21 et 22 septembre	Faire voter CFDT - Élections FP	29
	23 et 24 septembre	Les Systèmes de Retraite niveau 1	38
UD Haute-Vienne	6 octobre	Négocier le protocole d'accord préelectoral	24
	7 et 8 octobre	Gasel niveau 2	65
	13 au 15 octobre	Prise de parole en public	33
	16 octobre	Bienvenue à la CFDT	22
	4 et 5 novembre	Adhérents CFDT "bientôt à la retraite"	40
	12 et 13 novembre	SSCT 2 (3 jrs + 2 jrs)	50
	17 et 18 novembre	Construire un projet Transition Écologique juste	61
	2 et 3 décembre	Les Systèmes de Retraite niveau 2	39
	11 décembre	Prévenir et lutter contre les VSST	62
	5 février	Bienvenue à la CFDT	22
	25 au 27 février	Délégué Syndical / Secrétaire de Section	30
	3 et 4 mars	Mobiliser les candidats - Élections FP	27
	10 au 12 mars	Formation spécialisée SSCT FP (3 jrs + 2 jrs)	56



FORMATIONS

Lieux	Dates	Formations programmées	Page
UD Landes - Dax	11 et 12 février	ABC du juridique	41
	24 et 25 février	Tract / Organisation réunion / Plan de travail	31
	26 et 27 février	Mobiliser les candidats - Élections FP	27
	5 mars	Accompagnement OSCAR	68
	18 et 19 mars	Adhérents CFDT "bientôt à la retraite"	40
	24 au 26 mars	Prise de parole en public	33
	21 et 22 mai	Préparer et gagner les élections dans le privé	25
	17 au 19 juin	Délégué Syndical / Secrétaire de Section	30
	9 septembre	Négocier le protocole d'accord préélectoral	24
	22 et 23 octobre	Faire voter CFDT - Élections FP	29
	3 novembre	Bienvenue à la CFDT	22
UD Landes Mont-de-Marsan	17 mars	Négocier le protocole d'accord préélectoral	24
	20 mars	Bienvenue à la CFDT	22
	24 mars	Prévenir et lutter contre les VSST	62
	16 et 17 septembre	Gasel niveau 2	65
	8 et 9 octobre	Faire Adhérer à la CFDT	23
	25 au 27 novembre	Politique financière du Syndicat	69
	15 au 17 décembre	Égalité Professionnelle / Qualité de Vie au Travail	58
UD Lot-et-Garonne	3 février	Bienvenue à la CFDT	22
	24 au 26 février	Délégué Syndical / Secrétaire de Section	30
	11 et 12 mars	Mobiliser les candidats - Élections FP	27
	18 et 19 mars	Faire Adhérer à la CFDT	23
	25 mars	Négocier le protocole d'accord préélectoral	24
	19 au 21 mai	Pratique de la négociation Public/Privé	32
	27 mai	Bienvenue à la CFDT	22
	10 et 11 juin	ABC du juridique	41
	8 et 9 septembre	Préparer et gagner les élections dans le privé	25
	8 au 10 septembre	Tréso'Syndicat Niveau 2	67
	7 octobre	Bienvenue à la CFDT	22
	8 et 9 octobre	Faire voter CFDT - Élections FP	29
	14 et 15 octobre	Adhérents CFDT "bientôt à la retraite"	40
	27 au 29 octobre	Prise de parole en public	33
	3 au 5 novembre	Égalité Professionnelle / Qualité de Vie au Travail	58
UIS Pays Basque	18 et 19 novembre	Faire Adhérer à la CFDT	23
	24 au 26 novembre	SSCT 1 (3 jrs + 2 jrs)	50
	2 décembre	Prévenir et lutter contre les VSST	62
	14 et 15 décembre	Tract / Organisation réunion / Plan de travail	31
	16 et 17 décembre	SSCT 2 (3 jrs + 2 jrs)	50
	5 et 6 février	Mobiliser les candidats - Élections FP	27
	4 mars	Bienvenue à la CFDT	22
	22 et 23 avril	Adhérents CFDT "bientôt à la retraite"	40
	29 et 30 avril	Préparer et gagner les élections dans le privé	25
	8 au 10 septembre	Gasel niveau 1	64

FORMATIONS

Lieux	Dates	Formations programmées	Page
URI Pessac	7 et 8 janvier	Préparer sa stratégie de campagne - Élections FP	26
	3 et 4 février	Mobiliser les candidats - Élections FP	27
	12 et 13 février	Élus dans les CS de la Fonction Publique	53
	4 mars	Accompagnement OSCAR	68
	18 au 20 mars	Formation spécialisée SSCT FP (3 jrs + 2 jrs)	56
	19 et 20 mars	Maintien emploi personnes handicapées (2 jrs+2 jrs)	59
	21 au 23 avril	Gasel niveau 1	64
	27 au 29 avril	Élus dans le CSE de la Fonction Publique Hospitalière	54
	4 et 5 mai	Formation spécialisée SSCT FP (3 jrs + 2 jrs)	56
	12 et 13 mai	Élus CSE - 50 salariés	42
	18 et 19 juin	Maintien emploi personnes handicapées (2 jrs+2 jrs)	59
	23 au 25 septembre	Accompagnement Ressources Conseil (ARC)	34
	7 au 9 octobre	Tréso'Syndicat Niveau 2	67
	13 au 16 octobre	Animer une Formation	21
UD Vienne	25 et 26 février	ABC du juridique	41
	10 et 11 mars	Mobiliser les candidats - Élections FP	27
	31 mars au 2 avril	Égalité Professionnelle / Qualité de Vie au Travail	58
	22 et 23 avril	Faire Adhérer à la CFDT	23
	5 mai	Négocier le protocole d'accord préélectoral	24
	7 mai	Bienvenue à la CFDT	22
	12 et 13 mai	Préparer et gagner les élections dans le privé	25
	19 et 20 mai	Construire un projet Transition Écologique juste	61
	9 au 11 juin	Délégué Syndical / Secrétaire de Section	30
	5 et 6 octobre	Faire voter CFDT - Élections FP	29
	7 et 8 octobre	Adhérents CFDT "bientôt à la retraite"	40
	14 octobre	Bienvenue à la CFDT	22



FORMATEURS

- 21 Animer une formation syndicale

DÉVELOPPEMENT SYNDICAL

- 22 Bienvenue à la CFDT
23 Faire adhérer à la CFDT
24 Négocier le protocole d'accord préélectoral
25 Préparer et gagner les élections du secteur Privé
26 Préparer sa stratégie de campagne électorale dans la Fonction Publique
27 Mobiliser les candidats pour les élections de la Fonction Publique
28 Présenter les mandats dans les instances du dialogue social de la Fonction Publique
29 Faire voter CFDT aux élections professionnelles de la Fonction Publique
30 Délégué syndical / secrétaire de section
31 Tract / organisation réunion / plan de travail
32 Pratiques de négociation public / privé
33 Prise de parole en public
34 Accompagnants Ressources Conseils (ARC)

PARCOURS RETRAITE

- 37 Comment répondre aux questions retraites
38 Les systèmes de retraite niveau 1
39 Les systèmes de retraite niveau 2
40 Adhérents CFDT « bientôt à la retraite »

AGIR DANS L'ENTREPRISE ET L'ÉTABLISSEMENT

- 41 ABC du juridique
42 Élus CSE (-50 salariés)
43 Élus CSE (+50 salariés)
44 Avis motivé du CSE
45 Secrétaire de CSE
46 Trésorier de CSE
47 Représentant de proximité
50 Santé, sécurité et conditions de travail (SSCT)
52 Imagin'Cadres
53 Élus dans le CS de la fonction publique (session commune)
54 Élus dans le CSE de la fonction publique hospitalière
55 Missions SSCT dans la fonction publique territoriale
56 Formation spécialisée Santé, Sécurité et Conditions de Travail fonction publique (F3SCT)

QUALITÉ VIE TRAVAIL

- 58 Égalité professionnelle / Qualité de Vie au Travail
59 Maintien dans l'emploi des travailleurs et travailleuses en situation de handicap
60 Agir pour la Transition Écologique Juste
61 Construire et mener un projet Transition Écologique Juste au sein de l'entreprise
62 Prévenir et lutter contre les Violences Sexuelles et Sexistes au Travail
63 Prévenir et lutter contre les Violences Sexuelles et Sexistes au Travail à destination des sections syndicales

GESTION DE LA STRUCTURE CFDT

- 64 GASEL niveau 1 : les fonctions de bases
65 GASEL niveau 2 : les fonctions avancées
66 Tréso' syndicat niveau 1 : environnement et navigation
67 Tréso' syndicat niveau 2 : gestion budgétaire et présentation des comptes perfectionnement
68 Formation / accompagnement OSCAR
69 Politique financière du syndicat
70 La résolution des conflits dans un collectif
71 Conduite de projet pour responsables syndicaux
72 Manager dans une structure syndicale

21

22

37

41

58

64



Le Groupe VYV vous propose son mémento social 2025

Découvrez le **mémento social 2025**, un outil pratique qui regroupe les chiffres clés et les principales données de la protection sociale :

- les prestations versées par le régime général de la Sécurité sociale : indemnités journalières, pension d'invalidité... ;
- les tarifs de la Sécurité sociale dans le cadre du parcours de soins ;
- les montants des remboursements de frais médicaux.

Pour plus d'informations, contactez-nous :
relation.partenaire@groupe-vyv.fr

Accédez
au mémento
social 2025



www.groupe-vyv.fr



SANTÉ ASSURANCES & RETRAITE - SOINS & ACCOMPAGNEMENT - LOGEMENT

GROUPE
vyv
POUR UNE SANTÉ
ACCÉSSIBLE À TOUS

4
jours



TARIF

Prise en charge
de l'URI
contractualisée

ANIMER UNE FORMATION SYNDICALE

Animer des formations syndicales en appliquant les méthodes et techniques pédagogiques adaptées aux publics de la CFDT.

PUBLICS



- Militants du privé ou du public connaissant bien l'organisation de la CFDT, ayant un bon contact relationnel et une envie d'animer et de former

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- Soumis au questionnaire d'engagement
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et le prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- Caractériser les enjeux du démarrage d'une formation
- Clarifier les rôles de l'animateur formateur
- Gérer un groupe en formation
- Repérer les mécanismes de l'apprentissage en pédagogie pour adultes
- Clarifier le lien entre les objectifs pédagogiques et les méthodes, techniques, outils et supports
- Animer une séquence de formation en utilisant des techniques d'animation apprenantes
- Caractériser les différents types d'évaluation en formation

PROGRAMME



- Le rôle de l'animateur formateur
- La gestion d'un groupe
- Les mécanismes de l'apprentissage en pédagogie pour adultes
- Les objectifs pédagogiques et méthodes, techniques, outils et supports
- L'animation d'une séquence de formation
- L'outil « évaluation » en formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI



- Auto-évaluation et évaluation afin de mesurer la compréhension individuelle
- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Méthode Active - Apports théoriques - Jeux de rôles - Exercices pratiques - Travail en sous-groupe

LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18



1

jour



TARIF

25 €

prise en charge
sur le plan
développement
de l'URI 2026

Bienvenue à la CFDT

DÉVELOPPER

La formation indispensable

Découvrir les temps forts qui façonnent les choix politiques et structurels de la CFDT, pour savoir d'où l'on vient et mieux comprendre où l'on va.

PUBLICS



- Adhérents venant du secteur privé ou public

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et le prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- Décrire l'histoire du mouvement ouvrier et syndical en France
- Se reconnaître dans les valeurs de la CFDT
- Décrire l'organisation de la CFDT
- Identifier l'action de la CFDT
- Caractériser les différents mandats électifs et désignatifs
- Repérer les services et avantages liés à l'adhésion à la CFDT
- Repérer les possibilités d'un engagement plus important
- Participer au développement de la CFDT

PROGRAMME



- Le mouvement ouvrier et syndical
- La représentativité et le réformisme
- Les valeurs de la CFDT
- Les notions d'indépendance et de l'importance de la cotisation
- Les actions de la CFDT
- Les différents mandats électifs et désignatifs
- Les services et avantages liés à l'adhésion à la CFDT
- Les possibilités d'un engagement plus important
- Les services, la formation, la protection, l'espace adhérent

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI



- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Apports théoriques - Exercices pratiques - Quiz - Travaux en groupe

LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18

79 19 47 87 33 B 16 24 PB 23 40 86 17

2

jours



TARIF

25 €
prise en charge
sur le plan
développement
de l'URI 2026

PUBLICS



- Adhérents venant du secteur privé ou public

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et le prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- Distinguer les différentes images de la CFDT et de l'adhésion
- Identifier les éléments clés du syndicalisme d'adhérents
- Lister les pratiques du syndicalisme d'adhérents
- Identifier les différentes raisons d'adhérer
- Construire un argumentaire et un contre-argumentaire
- S'entraîner à proposer l'adhésion

PROGRAMME



- Les éléments clés du syndicalisme d'adhérents
- Les pratiques du syndicalisme d'adhérents
- Les éléments facilitant la rencontre avec les salariés
- Les différentes raisons d'adhérer à la CFDT
- Les argumentaires
- Les pratiques en matière de finalisation de l'adhésion
- Le suivi des adhérents

**MODALITÉS
D'ÉVALUATION
ET DE SUIVI**



- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**



Apports théoriques - Exercices pratiques - Travaux en groupe

LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18

79 17 16 33 47 86 B 24 40 87

1

jour



TARIF

25 €

prise en charge
sur le plan
développement
de l'URI 2026

NÉGOCIER LE PROTOCOLE D'ACCORD PRÉÉLECTORAL

Cette formation s'adresse aux militants qui sont chargés de négocier des protocoles d'accords préélectoraux. Son objectif est de les former à cerner les enjeux de la négociation, ainsi que les différentes phases du processus de négociation, et à participer activement à l'élaboration du protocole d'accord préélectoral.

PUBLICS



- Élus CSE
- Délégués syndicaux
- Représentant.es des sections syndicales
- Représentants au CSE
- Membres de l'exécutif d'un Syndicat

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et le prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- Préparer les enjeux de la négociation du protocole d'accord préélectoral en vue d'anticiper l'élection
- Caractériser les différents éléments en amont et pendant la négociation
- Identifier le contenu et la validité du PAP
- Définir les différents outils CFDT existants et à disposition

PROGRAMME



- Les enjeux de la négociation
- La préparation de la négociation
- Le calendrier électoral
- Le formalisme de l'invitation à la négociation
- La négociation
- Les clauses obligatoires et facultatives d'un protocole d'accord préélectoral
- La validité du protocole d'accord préélectoral et les recours
- Le déroulement du vote
- La présentation des différents outils CFDT à disposition

MODALITÉS
D'ÉVALUATION
ET DE SUIVI



- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES



Apports théoriques - Exercices pratiques - Travaux en groupe

LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18

- 24
- 40
- 47
- 86
- 19
- B
- 33
- PB
- 17
- 79

2

jours



TARIF

25 €

prise en charge
sur le plan
développement
de l'URI 2026

PUBLICS



Cette formation propose d'outiller les sections syndicales engagées dans la préparation des prochaines élections professionnelles pour le Comité Social et Économique (C.S.E).

PRÉREQUIS



- Militants exécutifs de syndicats, membres des conseils syndicaux, formateurs de la campagne, responsables de communication, responsables de section, développement...
- Être adhérent à la CFDT
- S'inscrire dans une volonté de se mobiliser dans une campagne
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et les prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- Préparer une stratégie de campagne dans le cadre des élections
- Organiser la campagne pour gagner en représentativité
- Développer la CFDT
- Etablir un plan d'action
- Argumenter pour faire adhérer au projet CFDT
- S'organiser pour le « Jour J »
- Schématiser la stratégie de campagne
- Animer un collectif de campagne
- Impliquer le collectif dans la campagne
- Utiliser les outils mis à disposition pour la campagne
- Faire adhérer pour gagner

PROGRAMME



- La stratégie de campagne dans le cadre des élections
- L'animation d'un collectif de campagne
- L'implication du collectif dans la campagne
- L'utilisation des outils mis à disposition pour la campagne

MODALITÉS
D'ÉVALUATION
ET DE SUIVI



- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES



Apports théoriques - Exercices pratiques - Quiz - Travaux en groupe

LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18

79 17 24 16 PB 87 86 40 47 33

2
jours



TARIF

25 €
prise en charge
sur le plan
développement
de l'URI 2026

PRÉPARER SA STRATÉGIE DE CAMPAGNE ÉLECTORALE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

NOUVEAUTÉ

Cette formation propose aux membres des exécutifs de syndicats issus des 3 versants de la Fonction Publique (Etat, Hospitalière et Territoriale) de s'engager collectivement dans les prochaines élections professionnelles de décembre 2026, une étape majeure pour la représentativité de toute la CFDT.

PUBLICS



- Membres des exécutifs des syndicats de la Fonction Publique dont les référents élections

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et le prérequis ne sont pas respectés
- Avoir déjà réalisé son diagnostic sur l'outil de ciblage confédéral ou sur un autre support
- Dans le cadre du fédéralisme opérationnel, volonté de susciter la coopération et l'entraide entre syndicats de la Fonction Publique

OBJECTIFS



- Organiser l'analyse de son environnement dans la perspective de la campagne électorale en utilisant entre autres les outils de ciblage
- Construire une stratégie électorale en lien avec sa réalité de terrain

PROGRAMME



- Identifier sa pratique syndicale et ses représentations
- Schématiser son espace géographique électoral
- Analyser son environnement à l'aide des outils permettant le ciblage de sa campagne
- Définir ses objectifs stratégiques de campagne en lien avec les orientations politiques et les ressources de la CFDT
- Imaginer une stratégie par un diagnostic territorial adapté à son terrain et ses moyens Construire une stratégie électorale en lien avec sa réalité de terrain
- Comparer son analyse stratégique à celle des autres syndicats
- Connaître le fédéralisme opérationnel et ses outils (OSCAR et ARC)
- Reconnaître la complémentarité des différentes fonctions syndicales
- Planifier sa campagne électorale
- Donner du pouvoir d'agir (capaciter) aux sections et équipes de terrain

MODALITÉS
D'ÉVALUATION
ET DE SUIVI



- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES



Apports théoriques – Réflexions collectives autour des pratiques – Exposés – Travaux en groupe

LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18



2
jours



TARIF

25 €
prise en charge
sur le plan
développement
de l'URI 2026

MOBILISER LES CANDIDATS POUR LES ÉLECTIONS DE LA FONCTION PUBLIQUE

NOUVEAUTÉ

Cette formation propose aux militants de sections syndicales et membres d'exécutifs de syndicats des 3 versants de la Fonction Publique (Etat, Hospitalière et Territoriale) de s'organiser à déposer de « bonnes listes », en mobilisant les futurs candidats, en les sensibilisant sur l'engagement et en les accompagnant à être acteur de la campagne et à une future prise de responsabilité.

PUBLICS



- Secrétaire et membres du bureau de section syndicale
- Membres des exécutifs de syndicat dont les référents élections

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et le prérequis ne sont pas respectés
- Dans le cadre du fédéralisme opérationnel, volonté de susciter la coopération et l'entraide entre syndicats de la Fonction Publique
- Avoir connaissance de la stratégie électorale de son syndicat
- Avoir une connaissance de ses adhérents, voire de ses sympathisants
- Avoir une connaissance des précédentes résultats électoraux et des rapports de force qui en découlent (concurrence électorale)

OBJECTIFS



- Connaître les enjeux des élections professionnelles et de la représentativité syndicale
- Construire une stratégie électorale en lien avec sa réalité de terrain
- Faire de la recherche des candidats un levier de mobilisations pour les adhérents et sympathisants de la CFDT
- Préparer une stratégie d'identification des candidats
- Convaincre les candidats dans le sens d'un engagement durable au service des collectifs
- Renforcer l'engagement syndical pour sécuriser la mobilisation de celles et ceux qui seront prêt à être candidats dans la campagne et au-delà de décembre 2026

PROGRAMME



- Identifier sa pratique syndicale et ses représentations
- Déployer les objectifs stratégiques de campagne en lien avec les orientations politiques et les ressources de la CFDT
- Construire une stratégie électorale de proximité en lien avec sa réalité de terrain
- Identifier les viviers stratégiques de candidats
- Construire un plan d'action permettant le repérage et la mobilisation des candidats
- Savoir valoriser les attributions des mandatés
- Appliquer les techniques de conviction et de traitement des objections.
- Prendre en compte dans son analyse stratégique les dynamiques des concurrents
- Donner du pouvoir d'agir (capaciter) aux militants et adhérentes de la section au-delà les seuls candidats finalement qui seront finalement retenues pour une liste

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI



- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Apports théoriques – Réflexions collectives autour des pratiques – Exposés – Mise en situation

LIEUX

Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18



2
jours



TARIF

25 €

prise en charge
sur le plan
développement
de l'URI 2026

PRÉSENTER LES MANDATS DANS LES INSTANCES DU DIALOGUE SOCIAL DE LA FONCTION PUBLIQUE

NOUVEAUTÉ

Cette formation s'adresse aux militants de syndicats, sections syndicales des 3 versants de la Fonction Publique (Etat, Hospitalière et Territoriale) qui souhaitent mieux connaître les instances de dialogue social dans la FP s'engager à siéger dans une instance (élus ou mandatés) ou développer leur culture syndicale, ce qui constitue un élément important du renouvellement militant.

PUBLICS



- Des adhérents susceptibles d'être candidats en décembre 2026 (prioritairement)
- Des élus CAP et CSA en fin de mandat
- Des militants d'exécutifs de syndicat ou de section qui veulent développer leur culture syndicale.

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et le prérequis ne sont pas respectés
- Avoir connaissance de la stratégie électorale de son syndicat
- Avoir une connaissance de ses adhérents, voire de ses sympathisants
- Avoir une connaissance des résultats électoraux précédents et des rapports de force qui en découlent (concurrence électorale)
- Avoir de mieux comprendre les enjeux et les exigences du dialogue social dans la FP

OBJECTIFS



- Connaître les enjeux des élections professionnelles et de la représentativité syndicale aux différents niveaux du territoire et selon les versants de la fonction publique
- Connaitre les différentes instances de dialogue social
- Donner de la valeur à l'engagement individuel et collectif
- Être convaincu du sens d'un engagement durable au service d'un collectif syndical et / ou professionnel
- Permettre aux syndicats, d'avoir listes « sécurisées » en décembre 2026 de candidats pour permettre le renouvellement avec des militants susceptibles de s'impliquer en cours de mandat
- Renforcer l'engagement syndical pour sécuriser la mobilisation de celles et ceux qui seront prêt à être candidats dans la campagne et au-delà de décembre 2026

PROGRAMME



- Connaitre le fonctionnement des instances depuis les modifications de la Loi de la Transformation de la Fonction Publique de 2019
- Identifier et comprendre en particulier les spécificités des CSA et des FS d'une part et des CAP d'autre part
- Identifier les différents niveaux de représentativité
- Pouvoir valoriser les attributions et les obligations de l'élu et du mandaté
- Connaitre la vision CFDT de la délégation et de mandat et ses conséquences concrètes
- Connaitre les éléments de valeur et de posture qui incombent à tout représentant CFDT

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI



- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Apports théoriques – Réflexions collectives autour des pratiques – Exposés

LIEUX

Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18

Dates à la demande

2
jours



TARIF

25 €

prise en charge
sur le plan
développement
de l'URI 2026

FAIRE VOTER CFDT AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DE LA FONCTION PUBLIQUE

NOUVEAUTÉ

Cette formation propose aux militants de sections syndicales et membres d'exécutifs de syndicats mais aussi à des militants de l'interprofessionnels (actifs ou retraités) d'aider à mieux s'organiser pour aider d'une manière ou d'une autre à faire voter CFDT entre les 3 et 10 décembre 2026. C'est un enjeu vital à tous les niveaux de l'organisation, la Confédération CFDT mais aussi pour la CFDT en Nouvelle Aquitaine.

PUBLICS



- Membres d'exécutif de syndicat dont les référents élections (prioritairement)
- Secrétaire et membres du bureau de section syndicale (prioritairement)

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et le prérequis ne sont pas respectés
- Dans le cadre du fédéralisme opérationnel, avoir la volonté de susciter la coopération et l'entraide entre syndicats de la Fonction Publique et structures CFDT
- Avoir connaissance de la stratégie électorale de la CFDT sur un territoire, dans un champ professionnel ou dans un établissement spécifique
- Connaître le fédéralisme opérationnel et ses outils (OSCAR et ARC)
- Avoir une connaissance de réseaux militants

OBJECTIFS



- Favoriser la participation des militants et adhérents à la campagne d'incitation au vote CFDT
- Mettre en œuvre les pratiques syndicales de terrain pour réussir la campagne de proximité
- Connaître les différentes raisons pour un agent de prendre part au vote,
- S'exercer à rencontrer les agents, s'entraîner à répondre aux objections du vote CFDT
- Aider à organiser la campagne jusqu'à la période de vote du 3 au 10 décembre

PROGRAMME



- Déployer les objectifs stratégiques de campagne et les dispositifs opérationnels en lien avec les orientations politiques et en mobilisant les ressources de la CFDT
- Préciser une stratégie électorale de proximité en lien avec les ressources et les réalités de terrain
- Prendre appui sur les viviers stratégiques de candidats et les listes de candidats déposés
- Construire un plan d'action opérationnel en articulation avec les réseaux CFDT
- Appliquer les techniques de conviction et de traitement des objections des futurs électeurs

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI



- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Réflexions collectives autour des pratiques – Exposés - Mise en situation

LIEUX

Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18

- 17
- 79
- 87
- 33
- B
- 24
- 16
- 86
- 47
- 23
- 19
- PB
- 40

3
jours



TARIF
25 €/jour
/stagiaire

DÉLÉGUÉ SYNDICAL / SECRÉTAIRE DE SECTION

Cette formation permet au délégué syndical (DS) ou Secrétaire de section d'exercer son mandat au regard des orientations, priorités et pratiques CFDT.

PUBLICS



- Délégué syndical
- Les secrétaires de section du public

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- Avoir suivi la formation « Bienvenue à la CFDT »
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et les prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- Appréhender le rôle et les missions du délégué syndical et du secrétaire de section dans la CFDT
- Identifier la CFDT et ses valeurs
- S'entendre sur la notion de mandatement : droits et devoirs
- Anticiper l'avenir économique et social de l'entreprise, de l'établissement ou de l'administration
- Animer une section
- S'enquérir des réalités vécues, subies, par les salariés et agents
- Organiser les revendications en s'inspirant de la politique générale de la CFDT
- Appréhender la négociation pour répondre à une demande partagée des salariés et des agents
- Communiquer pour faire adhérer, valoriser l'action syndicale

PROGRAMME



- Les rôles et missions du DS ou secrétaire de section
- Les valeurs de la CFDT
- Le mandatement
- Le rôle et attributions des instances représentatives du personnel
- L'animation de la section syndicale
- La politique de la CFDT
- La négociation
- La communication

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI



- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Apports théoriques - Exercices pratiques - Quiz - Travaux en groupe

LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des lieux
pages 14 à 18

47 87 17 86 40

2
jours



TARIF
25 €/jour
/stagiaire

TRACT / ORGANISATION RÉUNION / PLAN DE TRAVAIL

Conduire une réunion ne s'improvise pas ! Comment la rendre efficace, coopérative ?
Rédiger un tract lisible et percutant.
Savoir construire un plan de travail.

PUBLICS



- Délégué syndical
- Élu des instances représentatives du personnel
- Secrétaire de section du privé ou du public

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et le prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- Construire un plan de travail
- Caractériser les différentes phases d'une réunion en vue de l'animer
- Démarrer, animer et clôturer une réunion
- Caractériser les étapes de la rédaction d'un tract
- Identifier les différents types de tracts

PROGRAMME



- Le diagnostic de fonctionnement de sa section syndicale
- La formulation d'un objectif
- Les étapes nécessaires à l'élaboration du plan de travail
- Les caractéristiques d'une réunion (la préparation, l'ordre du jour, le compte rendu, les prises de décisions)
- La place de l'animateur dans la conduite d'une réunion
- Les différentes parties d'un tract (l'accroche, le corps du texte, le sens, la forme)
- Les différentes étapes de la rédaction d'un tract
- Le tract valorisation - action - remerciement - engagement

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI



- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Questionnaire - Exercices - Exposés - Cas pratiques

LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18

40 87 33 16 47

3
jours



TARIF
25 €/jour
/stagiaire

PRATIQUES DE NÉGOCIATION PUBLIC / PRIVÉ

Les représentants CFDT du privé comme du public doivent savoir comment fonctionne une négociation.

Ils doivent avoir la capacité d'en préparer une, de la mener à son terme et de valoriser auprès des salariés et des agents les résultats de celle-ci.

Cette formation permet d'acquérir des bases solides sur la négociation afin de passer des connaissances empiriques à un savoir-faire et un savoir-être qui leur permettra d'être plus à l'aise dans leur rôle et leur mandat de négociateur CFDT.

PUBLICS



- Élus et mandatés CFDT du privé et du public

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- Avoir suivi la formation délégué syndical-secrétaire de section
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et les prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- Connaître les enjeux et l'intérêt de la négociation pour la CFDT
- Faire la distinction entre les instances paritaires et les espaces de négociation
- Être force de proposition en lien avec la réalité de son établissement, de son entreprise
- Appréhender la démarche de négociation
- Sensibiliser les négociateurs sur les nouveaux leviers et les nouvelles thématiques de négociation
- Argumenter face aux employeurs

PROGRAMME



- Définir la négociation
- Décrire les mécanismes de la négociation
- Situer la « place » et les acteurs de la négociation
- Faire le lien entre négociation / mandats CFDT / contexte revendicatif
- Construire des objectifs de négociation
- S'outiller et bâtir un argumentaire
- Mener une négociation
- Rendre compte et valoriser l'action de la négociation CFDT

**MODALITÉS
D'ÉVALUATION
ET DE SUIVI**



- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**



Apports théoriques - Exercices pratiques en groupe

LIEUX
*Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18*



3
jours



TARIF
25 €/jour
/stagiaire



PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

La prise de parole est un exercice qui peut d'avantage être difficile. L'objectif de cette formation de 3 jours est de permettre aux militants d'être plus à l'aise pour préparer un discours avec méthode et d'incarner une posture assertive pour transmettre un message clair.

PUBLICS



- Militants du secteur public et privé

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT

OBJECTIFS



Cette formation vise à ce que chaque adhérent et militant soit capable de prendre la parole avec son employeur, devant un groupe de salariés ou devant une assemblée. Cela passe par :

- Structurer un discours et préparer avec méthode une intervention orale
- Appliquer les règles d'or du bon orateur pour convaincre son public
- Communiquer avec confiance en travaillant son élocution

PROGRAMME



- Définir la prise de parole
- Construire une prise de parole préparée
- Gérer le stress face à un public
- Gérer la contradiction et les perturbations
- Identifier les éléments facilitateurs de la prise de parole
- Mesurer ses points forts et ses points faibles en situation de communication orale

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI



- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Active - Exposés - Réflexions collectives autour des pratiques - Mise en situation

LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18



3
jours



TARIF

prise en charge
intégrale URI

ACCOMPAGNEMENTS RESSOURCES CONSEILS (ARC)

Le congrès de Lyon renforce les prérogatives de l'ARC en systématisant l'accompagnement des nouvelles sessions. Cette session, permet de former les accompagnants qui s'inscrivent dans un réseau piloté par l'URI. À l'issue de la formation, les accompagnants seront en mesure d'assurer leur mission : soutenir et outiller les militants et l'ensemble des sections syndicales.

PUBLICS



- Les militants du secteur Public et Privé

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- Avoir quelques années d'expérience du dialogue social en entreprise ou en administration ainsi que de l'animation d'un collectif d'adhérents
- Apporter un ordinateur
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et les prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- Contacter les sections pour détecter des besoins d'accompagnement
- Être à l'écoute, être à côté, ne pas prendre de responsabilité directe
- Objectiver la demande, l'inscrire dans un état des lieux de la situation
- Préconiser des solutions, aider à construire un plan d'action
- Aider à la prise en main de l'espace ressources
- Guider et soutenir l'action
- Déterminer la durée de la mission et l'arrêter lorsqu'elle est terminée
- Rendre compte au syndicat sur la base d'outils de reporting simples

PROGRAMME



- La définition d'ARC
- Le centre de ressources, l'espace collaboratif
- La phase 1 de l'accompagnement : les enjeux, la posture de l'accompagnant, la relation de qualité, état des lieux, co-construction du plan d'action
- La phase 2 de l'accompagnement : mise en relation, animation de réunions d'information et préparatoires, suivi
- La phase 3 de l'accompagnement : clôture de l'accompagnement, enseignements et valorisation de l'action menée

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI



- Auto-positionnement
- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Active - Exposés - Travaux en groupe
Analyses de pratiques (2 jours)



DÉCOUVREZ LE SITE
des élus CFDT

ARC
mon réseau militant
<http://arc.cfdt.fr>

LIEUX

Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18



CNP Assurances Protection Sociale

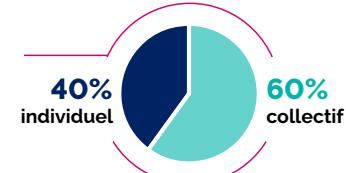
Experte en protection santé et prévoyance



**Filiale du groupe
CNP Assurances**

2 marchés

Répartition du chiffre d'affaires de nos activités d'assurances.



**Une offre adaptée aux entreprises
de toutes tailles et de tous secteurs.**

Une maîtrise de toute la chaîne de valeur assurantiale.

Tarification

Gestion

Conception

Distribution



12 000
entreprises clientes

91 %
de nos assurés satisfaits

Enquête BVA 2024

**Plus de
1,4 million**
de personnes protégées

Contactez-nous



cnp-protectionsociale.fr



3035 Service & appel
gratuits



CNP Assurances Protection Sociale

Christine LABOUE - Responsable des Relations Extérieures
christine.laboue@cnp-ps.fr - 06.07.85.86.99



**Assurons
un monde
plus ouvert**



AVEC SYNDEX, ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

Parce que chaque CSE est unique, nous nous adaptons à vos besoins !

- ▶ Diagnostic économique et stratégique
- ▶ Politique sociale : rémunérations, évolution de l'emploi et des parcours, conditions de travail
- ▶ Consultation sur projet, PSE, droit d'alerte
- ▶ Assistance auprès des comités de groupe et comités d'entreprise européens
- ▶ Accompagnement dans vos prérogatives environnementales

Contacter Syndex en Aquitaine

contact-aqu@syndex.fr // Tél. : 05 56 89 82 59

**SYNDEX, PARCE QU'IL VAUT MIEUX
ÊTRE BIEN ACCOMPAGNÉ.**

1

jour



TARIF

25 €/jour
/stagiaire

RETRAITE

COMMENT RÉPONDRE AUX QUESTIONS RETRAITES

Répondre aux adhérents en utilisant des méthodes d'écoute et d'orientation.

PUBLICS



- Militants, amenés à répondre ou souhaitant s'initier aux questions des salariés sur leur départ en retraite, personnes assurant l'accueil ou tenant des permanences, personnes assurant les contacts de proximité (ULR)

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et le prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- S'approprier une méthode pour répondre ou orienter sur les sujets « retraites »
- Identifier les outils d'aide
- Appliquer les techniques d'écoute active

PROGRAMME



- Le traitement des questions « retraites » à partir d'exemples pratiques et concrets
- Les outils méthodologiques et pratiques à la disposition des militants (Guide Retraites CFDT sous format papier et en ligne)
- Le site Internet UCR
- L'écoute active (écoute bienveillante)

**MODALITÉS
D'ÉVALUATION
ET DE SUIVI**



- Évaluation pédagogique pour vérifier la progression pédagogique
- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**



Apports théoriques - Exercices pratiques en groupe

LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18



2
jours



TARIF
25 €/jour
/stagiaire

LES SYSTÈMES DE RETRAITE NIVEAU 1

Accompagner des adhérents à gérer leur dossier retraite. Cette formation propose d'aborder le fonctionnement des différents régimes de retraite et les règles d'attribution des prestations.

PUBLICS



- Adhérents et militants proches de la retraite
- Militants assurant ou intéressés pour assurer des permanences ouvertes aux retraités et futurs retraités
- Correspondants de « Réponses à la carte »
- Élargissement possible à des militants salariés, en accord avec l'URI (Union régionale CFDT interprofessionnelle)

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- Avoir suivi la formation « Comment répondre aux questions retraites ? »
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et les prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- Identifier les différents systèmes de retraite pour orienter les personnes qui s'adressent à la CFDT avant ou au moment de leur départ en retraite
- Utiliser le guide des droits, les pensions de retraite de la CFDT Retraités

PROGRAMME



- Le fonctionnement des différents systèmes
- L'origine des différents systèmes
- Les positions de la CFDT
- Le fonctionnement des différents régimes de retraite de base et complémentaires
- Les prestations non contributives
- Les situations de départ anticipé
- Les enjeux d'une réforme systémique des retraites

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI



- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Apports théoriques - Exercices pratiques en groupe

LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18



2
jours



TARIF
25 €/jour
/stagiaire

LES SYSTÈMES DE RETRAITE NIVEAU 2

NOUVEAUTÉ

Cette formation répond à la demande de proposer davantage d'exercices pratiques de traitement de dossiers « Retraites ». Elle est la suite de la formation « Comment répondre aux questions « Retraite » et « Les systèmes de retraite 1 ». Elle permet une application concrète des connaissances acquises par les deux formations précédentes.

PUBLICS



- Militants assurant des permanences ouvertes aux retraités et futurs retraités ou répondant aux questions « Retraite » arrivées par « Réponse à la Carte »
- Référents Retraites locaux sur le sujet
- Élargissement possible à des militants salariés, en accord avec l'Union régionale interprofessionnelle CFDT (URI)

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- Avoir suivi les formations précédentes sur le sujet « Retraite » en particulier et impérativement « Les systèmes de retraite 1 », précédemment appelée « Les systèmes de retraite »
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et les prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- S'approprier une méthodologie d'approche et d'analyse de relevés de carrière (du privé, du public ou mixtes)
- S'approprier le découpage du « Guide des pensions de retraite » de la CFDT Retraités et découvrir les outils qui y sont proposés
- Pratiquer son utilisation pour résoudre des situations réelles

PROGRAMME



- Exercices d'analyse de relevés de carrière réels (anonymes)
- Recherche et proposition de réponses aux questions posées par ces situations
- Utilisation du Guide CFDT des pensions de retraite en ligne pour éclairer les situations et trouver les réponses
- Utilisation des outils de calcul proposés par le guide ou des sites institutionnels
- Une réflexion sera proposée sur les stratégies envisageables pour mettre les connaissances « retraites » de nos militants concrètement au service de la fidélisation et du développement de l'organisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI



- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Apports théoriques - Exercices pratiques en groupe

LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18

33

2

jours



TARIF
convention
spécifique
Union Régionale
Retraités

PUBLICS



Le passage de l'activité salariale à la situation de retraité.e est un moment important dans la vie des individus et pour la CFDT elle-même. Notre politique de développement dépend aussi de notre capacité à garder nos adhérents.

- Salariés du public et du privé
- Futurs retraités (de 1 à 3 ans de la retraite)
- Responsables syndicaux des salariés

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et le prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- Caractériser les étapes pour préparer sa retraite avant de quitter l'entreprise, le service ou l'établissement
- Identifier les sources et les supports d'informations fiables pour préparer sa retraite
- Identifier les démarches administratives à prévoir et/ou à préparer
- Définir le projet de vie à la retraite : un nouveau chapitre à écrire
- Lister les structures de la CFDT retraités

PROGRAMME



- Les représentations liées à la retraite
- Les étapes pour préparer sa retraite
- Les structures des retraités au sein de la CFDT
- Les différentes structures qui composent le dossier retraite CARSAT...
- Les revendications au service de l'action syndicale des retraités
- Le projet de vie

**MODALITÉS
D'ÉVALUATION
ET DE SUIVI**



- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**



Apports théoriques - Réflexion collective autour des pratiques - Exposés
- Travaux pratiques - Travaux en groupe

Cette formation confédérale est coanimée par un militant de l'interpro et un militant de l'UCR. Cette formation ne peut être organisée que sous l'égide de l'URI (voire d'une Fédération) puisqu'elle s'adresse à des salariés en activité.

LIEUX

Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18

- 40
- 24
- PB
- 33
- 86
- 87
- 16
- 47

2
jours



TARIF
25 €/jour
/stagiaire

ABC DU JURIDIQUE

PUBLICS



- Les adhérents et les militants du privé ayant une appétence pour les questions juridiques

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et le prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- Identifier les différentes sources du droit
- Expliquer la hiérarchie des normes
- Repérer l'organisation juridictionnelle française
- Identifier les différents mandats juridiques CFDT
- Définir le contrat de travail
- Identifier le statut de fonctionnaire

PROGRAMME



- La définition du droit
- Les sources du droit
- La hiérarchie des normes
- L'ordre administratif
- L'ordre judiciaire
- La procédure judiciaire
- L'environnement juridique du mandaté
- Les structures d'accompagnement de la CFDT
- Le contrat de travail
- Le statut de fonctionnaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI



- Auto-positionnement
- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Apports théoriques - Exercices pratiques - Travaux en groupe

LIEUX

Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18

- 40
- 86
- 47
- 16
- B
- 24
- 17
- 79

2
jours



TARIF
25 €/jour
/stagiaire

ÉLUS CSE -50 salariés (Comité Social et Économique)

Cette formation permet aux élus d'acquérir les repères indispensables à l'exercice de leur mandat au sein de l'instance.

PUBLICS



- Élus au CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- Être élu dans une entreprise de moins de 50 salariés
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et les prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- Caractériser le rôle et les missions des élus CSE dans une entreprise de moins de 50 salariés
- Articuler son mandat en lien avec les élus, la section et les structures CFDT
- Recueillir les réclamations individuelles et collectives des salariés

PROGRAMME



- Le rôle et mission de l'instance CSE
- Les moyens et les leviers d'action
- La posture d'écoute
- La formulation des questions
- Les pratiques syndicales

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI



- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Apports théoriques - Exercices pratiques - Quiz - Travaux en groupe

LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18

16 URI B 87

5**3 jours
+ 2 jours*****TARIF****sous-convention
CSE : 200 €/jour
/stagiaire**

ÉLUS CSE +50 salariés (Comité Social et Économique)

NOUVEAUTÉ

Cette formation vous permettra d'exercer votre rôle lors de votre mandat dans l'instance CSE au sein d'une entreprise de plus de 50 salariés.

PUBLICS



- Élus au CSE dans les entreprises de plus de 50 salariés

PRÉREQUIS



- Être élu dans une entreprise de plus de 50 salariés
- Être adhérent à la CFDT
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et les prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- Identifier les différentes activités de l'élu au CSE
- Construire une démarche pour promouvoir et agir sur la politique générale de l'entreprise
- Recueillir les réclamations individuelles et collectives des salariés
- Se repérer dans les documents économiques et financiers remis au CSE
- Analyser l'enjeu des informations fournies afin de décoder le discours économique de la direction

PROGRAMME



- Le rôle et mission de l'instance CSE
- Le fonctionnement légal et pratique du CSE
- Les informations et les consultations obligatoires
- Les moyens d'action du représentant du personnel au CSE
- Les moyens et outils de communication du CSE
- Les bases de données économiques et sociales (BDES)
- La rencontre des salariés et le recueil de leurs réclamations individuelles et collectives
- Le recours à l'expertise
- La fonction des documents de synthèse : compte de résultat (produits et charges), le bilan (indicateurs)
- L'enjeu autour des investissements

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI



- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Apports théoriques - Exercices pratiques - Travaux en groupe

LIEUX

Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18

79 B 33 19



*Pour une meilleure qualité pédagogique, cette formation se réalise en 2 sessions
3 jours + 2 jours
éloignées de 1 mois minimum.

2
jours



TARIF

sous-convention
CSE : 200 €/jour
/stagiaire

AVIS MOTIVÉ DU CSE

PUBLICS



- Élus du CSE

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- Avoir suivi la formation « Élus du CSE »
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et les prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- Identifier les enjeux d'un avis motivé en CSE
- Rédiger un avis argumenté et porteur de propositions

PROGRAMME



- Comprendre l'importance de la qualité des avis rendus par le CSE
- Savoir analyser les données, celles de la BDESE, mais aussi des éléments de contexte
- Argumenter toutes réponses en s'appuyant sur les plateformes revendicatives CFDT
- Communiquer sur les avis du CSE
- Intervention d'un cabinet d'experts

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI



- Evaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Apports théoriques – Exercices pratiques en groupe



LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18

Dates à la demande

2
jours



TARIF
sous-convention
CSE : 200 €/jour
/stagiaire

SECRÉTAIRE DE CSE

Cette formation vous permettra d'acquérir les repères indispensables à l'exercice de votre mandat de secrétaire au sein du Comité Social et Économique (CSE). Elle vous permettra d'acquérir des connaissances et de développer les aptitudes nécessaires sur votre rôle au sein de l'instance mais également pour vous organiser entre les réunions.

PUBLICS



- Secrétaire ou secrétaire adjoint de CSE du secteur privé

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- Exercer le mandat de secrétaire ou secrétaire adjoint de CSE
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et les prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- Identifier le rôle et les fonctions du secrétaire du CSE
- Construire son rôle stratégique de secrétaire du CSE

PROGRAMME



- Les attributions du secrétaire du CSE et les moyens mis à sa disposition
- Les réunions de CSE et leurs modalités de fonctionnement
- La différenciation des niveaux information, consultation et négociation
- Les différentes activités de communication : au sein du comité, des commissions et auprès des salariés
- L'action du secrétaire du CSE sur l'emploi des salariés en situation de handicap

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI



- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Apports théoriques - Active - Interrogative

LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18

Dates à la demande

2
jours



TARIF

sous-convention
CSE : 200 €/jour
/stagiaire

TRÉSORIER DU CSE

Cette formation vise à vous doter des compétences essentielles nécessaires pour exercer pleinement votre rôle en tant que trésorier au sein du Comité Social et Économique (CSE). Elle vous permettra d'acquérir les connaissances indispensables et de développer les aptitudes nécessaires pour exceller dans votre rôle financier au sein de cette instance clé de représentation des salariés, contribuant ainsi à une gestion transparente, efficace et responsable des ressources au bénéfice de l'ensemble de la communauté du CSE.

PUBLICS



- Trésorier ou trésorier adjoint de CSE du secteur privé

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- Exercer le mandat de trésorier ou trésorier adjoint de CSE
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et les prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- Connaître les principaux termes du jargon économique, comptable et financier des directions
- Savoir lire un tableau de chiffres ou un graphique en évitant les pièges
- S'entraîner à prendre la parole en maniant le jargon de l'entreprise

PROGRAMME



- Fonctionnement budgétaire du CSE, le rôle et les possibilités d'utilisation des différents budgets
- Connaitre et respecter les règles de transparence financière et les obligations comptables du CSE
- Les principales notions comptables et de gestion : compte de résultat, bilan, plan de compte, comptabilité analytique, budget
- Appréhender le risque URSSAF en s'appuyant sur la réglementation fiscale et sociale du CSE
- Rôle des différents intervenants : trésorier et bureau, services comptables, commissaire aux comptes, éventuel expert-comptable
- Les étapes clés et les outils nécessaires pour réaliser l'arrêté des comptes du CSE, rédiger le rapport d'activité et de gestion financière, approuver les comptes, communiquer auprès des salariés
- Les budgets du CSE
- Forces et faiblesses de l'organisation comptable du CSE et les axes d'amélioration

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI



- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Apports théoriques – Active - Interrogative

LIEUX

Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18

Dates à la demande

1
jour



TARIF
25 €/jour
/stagiaire

REPRÉSENTANT DE PROXIMITÉ

Présenter les réclamations

« Être acteur de proximité et relai du CSE »

À l'issue de la formation, chacun des représentants de proximité sera capable d'agir en acteur de proximité et relai du CSE en matière de prise en charge des réclamations des salariés et de vigilance quant au respect des droits relatifs à l'atteinte à la dignité des personnes.

PUBLICS



- Les Représentant de Proximité du CSE mis en place par un Accord de Dialogue Social relatif aux moyens des instances intégrant un "Accord de fonctionnement relatif aux attributions et missions du CSE"

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation
- Tablette ou ordinateur conseillé pour les exercices

OBJECTIFS



- Être à l'écoute et recueillir les réclamations des collègues
- Analyser et formuler les réclamations
- Présenter les réclamations à la direction de proximité
- Accompagner et si besoin orienter les collègues
- Communiquer et valoriser l'action syndicale en proximité
- Entretenir le lien avec le CSE, les représentants de proximité et sa section syndicale

PROGRAMME



- Situer le rôle des élus au sein de l'entreprise
- Connaître et utiliser différents textes de droit à disposition des représentants de proximité
- S'approprier les étapes de la réunion de présentation des réclamations
- Réfléchir à des axes d'amélioration

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI



- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



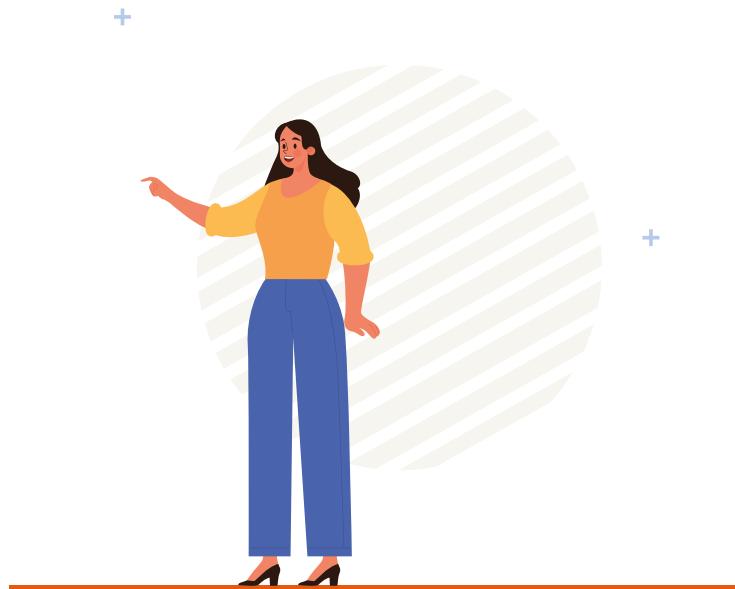
Apports théoriques – Travaux en groupe – Mises en situation – Quiz

LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18

► Dates à la demande

+





5**3 jours
+ 2 jours*****TARIF****sous-convention
Employeur : 391 €
/jour/stagiaire**

SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)

Cette formation en Santé, Sécurité et Conditions de Travail propose aux élus d'utiliser des méthodes, techniques, outils et supports afin de faciliter l'exercice de leur mandat.

PUBLICS



- Élus des CSE privé + 50 salariés

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- Être élu dans une entreprise de plus de 50 salariés
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et les prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- Développer les attitudes à déceler
- Définir le rôle et le fonctionnement du CSE et de la commission en matière de santé, sécurité et conditions de travail et liens avec la commission SSCT
- Mesurer les risques professionnels et les capacités d'analyse des conditions de travail
- Définir les méthodes et les procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail
- Caractériser les documents obligatoires
- Définir la méthode « Arbre des causes »

PROGRAMME



- Le rôle et fonctionnement du CSE et de la commission en matière de santé, sécurité et conditions de travail et liens avec la commission SSCT
- Les informations et consultations obligatoires
- Les moyens d'action du représentant du personnel en CSE et du membre de la commission
- Le positionnement à l'égard des autres acteurs sur la santé au travail
- Les obligations de l'employeur en matière de santé au travail
- L'analyse du travail et impact sur la santé des salariés
- Les principes et outils de prévention des risques professionnels
- Le champ des conditions de travail
- Les axes revendicatifs de la CFDT en matière de qualité de vie au travail
- Les documents obligatoires (PAPRIPACT, Document Unique, ...)
- La méthode « Arbre des causes »

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI



- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Apports théoriques - Exercices pratiques - Travaux en groupe

LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18

79 B 33 47



*Pour une meilleure qualité pédagogique, cette formation se réalise en 2 sessions
3 jours + 2 jours
éloignées de 1 mois minimum.



La Macif préserve votre santé avec un contrat qui vous ressemble

Votre métier éprouve parfois votre santé et votre bien-être. **Avec 12 formules au choix, l'accès au 100 % Santé⁽¹⁾ et à un réseau de soins partenaire**, la mutuelle santé de la Macif vous permet d'accéder à des soins de qualité et prend soin de votre budget.

→ **Plus d'informations sur macif.fr**



La Macif,
c'est vous.



* Étude réalisée du 3 au 4 janvier 2024 par OpinionWay auprès d'un échantillon représentatif de 1005 personnes de la population française de 18 ans et plus, dans la catégorie "Compagnies d'assurance".
(1) Sur la sélection d'équipements 100 % Santé en optique, dentaire et audiology, tels que définis réglementairement.



Le contrat **Macif Mutualité Santé**, distribué par la Macif, est assuré par **Apivia** **Macif Mutualie**, mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française. SIREN 779 558 501. Siège social : 17-21 place Etienne Pernet - 75015 Paris Cedex 15.

Carte Blanche Partenaires - SAS au capital de 100 000 €. RCS PARIS 379 301 518. Siège social : Carré Feydeau, 5 rue Feydeau 75002 Paris.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERCANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier - 79000 Niort.

3

**2 jours
+ 1 jour***



TARIF

**25 €/jour
/stagiaire**

IMAGIN'CADRES

« Agir sur les stéréotypes et pour la syndicalisation des Cadres »

Lutter contre les stéréotypes et pour la syndicalisation des cadres, c'est permettre à tous les stagiaires de repartir avec des éléments nécessaires au développement de la syndicalisation des cadres.

PUBLICS



- Militants des sections syndicales cadres et non cadres

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et le prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- Développer des arguments à destination des cadres
- Identifier les préoccupations et les revendications des cadres
- Proposer l'adhésion à la CFDT aux cadres dans les entreprises

PROGRAMME



- La représentation et les stéréotypes sur les cadres
- La notion de cadres
- L'adhésion des cadres

**MODALITÉS
D'ÉVALUATION
ET DE SUIVI**



- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**



Apports théoriques - Exercices pratiques - Quiz - Travaux en groupe

Collaboration  **crefac**
Études et formations
Organisme formation CFDT CADRES

LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18

Dates à la demande

***Pour une meilleure qualité
pédagogique, cette formation
se réalise en 2 sessions
2 jours + 1 jour
éloignées de 6 mois.**

2
jours



TARIF
prise en charge
employeur sous
convention

ÉLUS DANS LE CS DE LA FONCTION PUBLIQUE (Session commune)

Cette formation vise à positionner l'élu dans son rôle.
Cette formation est commune aux trois fonctions publiques.
Elle s'inscrit dans un parcours de formation qui comporte deux formations :

- 1- Comité social de la fonction publique - Session commune
- 2- Deuxième session spécifique à leur secteur d'appartenance, inscription obligatoire sur les 3 jours suivant votre secteur sur la session spécifique (Hospitalière voir page 48 ou la session territoriale voir page 49).

PUBLICS



- Élus des agents des différentes fonctions publiques

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- Être élu au Comité Social de la fonction publique
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et les prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- S'approprier des méthodes pour améliorer le fonctionnement collectif et la prise en charge d'actions revendicatives pour agir sur le travail
- Identifier en quoi l'action revendicative sur le travail est un levier de développement

PROGRAMME



- Les attributions du Comité Social, ses moyens, son fonctionnement et leur articulation
- La définition du rôle des élus CFDT d'une manière générale et dans le Comité Social en particulier

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI



- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Apports théoriques - Exercices pratiques - Quiz - Travaux en groupe

LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18



3

jours



TARIF

prise en charge
employeur sous
convention

ÉLUS DANS LE CSE DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE (CSE FPH)

Cette formation vise à positionner l'élu dans son rôle de la fonction publique hospitalière.

Inscription obligatoire sur la session commune (voir page 47).

PUBLICS



- Élus de la fonction publique hospitalière

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- Avoir suivi la formation Comité Social fonction publique - Session commune.
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et les prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- Analyser son environnement professionnels, les acteurs en lien avec la CFDT et les systèmes sanitaires, sociaux et médicosociaux
- Caractériser le contenu du rapport social unique
- Formuler des revendications afin d'agir syndicalement sur la politique de l'établissement.

PROGRAMME



- Le mandat d'élu au CSE FPH
- L'établissement dans l'organisation de la santé
- Le fonctionnement et le rôle de l'élu CSE

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI



- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Apports théoriques - Exercices pratiques - Quiz - Travaux en groupe

LIEUX

Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18



2**1 jour
+ 1 jour*****TARIF****25 €/jour
/stagiaire**

MISSIONS SSCT DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

« PRENDRE EN CHARGE COLLECTIVEMENT UNE PROBLÉMATIQUE SANTÉ AU TRAVAIL »

Cette formation vise à ce que chaque élu/mandaté CFDT de la fonction Publique Territoriale soit capable d'investir la mission Santé, Sécurité et Conditions de travail de la F3SCT du CST. **Inscription obligatoire sur la session commune (voir page 47).**

PUBLICS

- Représentants du personnel titulaires et suppléants membres de la commission spécialisée (F3SCT) ou des comités sociaux.

PRÉREQUIS

- Être adhérent à la CFDT
- Avoir bénéficié de la formation initiale SSCT de 3 jours par le CNFPT ou un autre organisme de formation
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et les prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS

- Partager une « culture commune » des valeurs CFDT, de la posture spécifique de l'élu CFDT et des pratiques syndicales CFDT
- Distinguer le rôle des différents acteurs dans la prévention des risques professionnels
- S'approprier une démarche pour prendre en charge une situation-problème de Santé au travail
- Repérer une situation-problème et s'exercer durant l'intersession
- Présenter l'état des lieux et l'analyse d'une situation-problème et formuler des pistes d'actions
- Ebaucher un plan d'action en matière SSCT

PROGRAMME

- La démarche collective de prise en charge d'une situation-problème Santé Sécurité et Conditions de travail SSCT
- L'analyse de la situation-problème
- Les acteurs et ressources Santé au travail
- Les priorités d'actions SSCT

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques - Travaux en groupe - Exercices pratiques - Quiz

LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18

Dates à la demande

*Pour une meilleure qualité pédagogique, cette formation se réalise en 2 sessions **1 jour + 1 jour** éloignées de 1 mois minimum.

5**3 jours
+ 2 jours*****TARIF****Sous-convention
employeur
391 €/jour
/stagiaire**

FORMATION SPÉCIALISÉE EN SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL FONCTION PUBLIQUE (F3SCT)

Cette formation en Santé, Sécurité et Conditions de Travail propose des méthodes, techniques, outils et supports afin de faciliter l'exercice de leur mandat.

PUBLICS



- Établissement de + 200 agents

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- Être désigné au sein de la commission F3SCT
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et les prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- Développer les attitudes à déceler
- Définir le rôle et le fonctionnement de la commission en matière de santé, sécurité et conditions de travail.
- Mesurer les risques professionnels et les capacités d'analyse des conditions de travail
- Définir les méthodes et les procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail
- Caractériser les documents obligatoires

PROGRAMME



- Le rôle et fonctionnement de la commission en matière de santé, sécurité et conditions de travail et liens avec la commission SSCT
- Les informations et consultations obligatoires
- Les moyens d'action des membres de la commission
- Les obligations de l'employeur en matière de santé au travail
- L'analyse du travail et impact sur la santé des salariés
- Les principes et outils de prévention des risques professionnels
- Le champ des conditions de travail
- Les axes revendicatifs de la CFDT en matière de qualité de vie au travail
- Les documents obligatoires (PAPRIPACT, Document Unique)

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI



- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Apports théoriques - Exercices pratiques - Travaux en groupe

LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18



*Pour une meilleure qualité pédagogique, cette formation se réalise en 2 sessions
3 jours + 2 jours
éloignées de 2 mois minimum.

DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR DES ŒUVRES SOCIALES IMPACTANTES

Upcoop accompagne les élus de Comités Sociaux Economiques (CSE) pour déployer une politique d'Activités Sociales et Culturelles (ASC) efficace et valoriser la mission d'élu au service des bénéficiaires.

ACCOMPAGNER & SOUTENIR LES SALARIÉS AU QUOTIDIEN

- Offrir l'accès à une large billetterie
- Faire plaisir aux salariés aux moments clefs avec le titre Cadhoc
- Offrir l'accès à la culture, au sport et aux loisirs
- Offrir tous les avantages en une seule carte



FACILITER LA MISSION D'ÉLU CSE

- Simplifier la gestion des dotations & subventions
- Faciliter le suivi comptable
- Fluidifier la communication avec les salariés

Partenaire historique des organisations syndicales, entreprise à mission et coopérative de salariés créée par des militants syndicaux, Upcoop vous donne les moyens d'agir dans l'intérêt collectif et pour le progrès social. Retrouvez nos solutions sur up.coop

3
jours



TARIF
25 €/jour
/stagiaire

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE / QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Cette formation est à destination des accompagnateurs de sections qui souhaitent s'engager dans une négociation QVT/EP. Elle permet de s'approprier une méthode et des outils pour le déploiement d'une démarche Qualité de Vie Travail - Égalité Professionnelle.

PUBLICS



- Les militants de section syndicale
- Les référents QVT et/ou Égalité Professionnelle
- Les accompagnateurs de négociations QVT

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et le prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- Identifier les objectifs et la stratégie de la CFDT en matière de travail, d'égalité professionnelle, d'émancipation des salariés et de rénovation du dialogue social
- S'approprier la démarche QVT/EP en entreprise et faire le lien avec les nouvelles modalités du dialogue social (loi Rebsamen)
- Repérer les enjeux des espaces de discussion pour les salariés, les managers et les directions, leur place dans le dialogue social de l'entreprise et les conditions de leur mise en œuvre et de pérennité
- Soutenir la section dans sa démarche revendicative QVT/EP (clés de la conduite de projet) et de le lier à la syndicalisation
- S'approprier une méthode et des outils pour préparer la section à la négociation QVT/EP

PROGRAMME



- La QVT et l'EP dans l'action CFDT sur le travail
- Les représentations sur la QVT et l'EP
- Le travail réel pour aborder la QVT
- La démarche de la QVT/EP
- La démarche QVT/EP dans la négociation annuelle obligatoire
- Les enjeux des espaces de discussion sur le travail
- Les conditions de mise en œuvre et de pérennité des espaces d'expression

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI



- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



- Apports théoriques - Réflexion collective autour des pratiques - Exposés
- Travaux en groupe

LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18

86 33 24 47 40

42 jours
+ 2 jours***TARIF**25 €/jour
/stagiaire

AGIR SUR L'INSERTION ET LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES EN SITUATION DE HANDICAP (TSH)

Cette formation propose de sensibiliser les militants à l'emploi des personnes en situation de handicap et de renforcer la capacité d'action des sections sur le sujet de l'insertion et le maintien dans l'emploi de ce public.

PUBLICS

- Les élus et désignés dans les Instances Représentatives du personnel
- Les mandatés aux commissions (MDPH, AGEFIPH, FIPHFP)
- Les militants des Sections Syndicales d'Entreprises ou d'Etablissements

PRÉREQUIS

- Être adhérent à la CFDT
- Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et le prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS

- Définir et appréhender la notion de handicap dans la société
- Connaître et savoir utiliser les textes et la réglementation
- Construire l'action syndicale de la CFDT dans l'entreprise, l'établissement, l'administration
- Informer et sensibiliser les travailleurs sur le Handicap
- Négocier un accord sur l'insertion, la prévention et le maintien dans l'emploi des (TSH) dans l'entreprise, l'établissement ou l'administration

PROGRAMME

- Les préjugés sur le handicap au travail
- Les différentes formes de handicap
- Les ressources sur le sujet du handicap
- Les textes législatifs, les obligations des employeurs et les droits des travailleurs en situations de handicap
- Les outils d'information, de sensibilisation et de communication sur le sujet du handicap
- La construction et la négociation d'un accord handicap

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théorique – Travaux en groupe – Mises en situation – Quiz – Travail intersession

LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18



*Pour une meilleure qualité pédagogique, cette formation se réalise en 2 sessions
2 jours + 2 jours
éloignées de 1 mois minimum.

4**3 jours
+ 1 jour*****TARIF****25 €/jour
/stagiaire****PUBLICS**

Cette formation vous permettra de construire une action de Transition Écologique Juste au sein de votre entreprise ou de votre administration, positionnant ainsi la CFDT comme un acteur concret du développement durable.

PRÉREQUIS

- Être adhérent à la CFDT
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et le prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS

- Appréhender les notions, concepts et enjeux du Développement Durable et de la Transition Ecologique Juste
- Connaitre les différents moyens d'agir pour la Transition Ecologique Juste dans mon entreprise, mon administration.
- Construire une action Transition Ecologique Juste dans mon entreprise, mon administration

PROGRAMME

- Les notions, concepts et enjeux du Développement Durable et de la Transition Écologique Juste (TEJ)
- Les enjeux mondiaux
- La place de la Transition Écologiste Juste à la CFDT
- La pratique d'émulation écologique
- Les améliorations envisageables dans l'entreprise ou l'administration
- Les quatre façons d'agir pour la Transition Écologique Juste dans son entreprise, son administration
- Le site CFDT comme ressource
- La transition Écologique Juste dans l'action syndicale
- L'action Transition Écologique Juste ponctuelle

**MODALITÉS
D'ÉVALUATION
ET DE SUIVI**

- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Apports théoriques - Exercices pratiques - Quiz - Travaux en groupe
La dernière journée de formation sera décidée en groupe

LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18



***Pour une meilleure qualité
pédagogique, cette formation
se réalise en 2 sessions**
3 jours + 1 jour
éloignées de 1 mois minimum.

2
jours



TARIF

25 €/jour
/stagiaire

FORM'ACTION

PUBLICS



- Minimum de 3 membres par section syndicale d'entreprise (élus CSE, membres de la commission environnement, membres de la CSST, délégué syndical, adhérents sensibilisés aux questions environnementales). La formation peut accueillir de 1 à 4 sections (selon nombre de participants par section)
- Formation de collectif syndical

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- Cette formation peut venir en complément de la formation « Agir pour la transition écologique juste »
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et le prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- Comprendre les enjeux et les impacts de l'entreprise sur les questions environnementales et la transition écologique juste
- Construire un projet transition écologique

PROGRAMME



- Se situer dans l'environnement européen, français et de son secteur d'activité
- Utiliser les lieux et moyens d'action à disposition dans l'entreprise à travers la Fresque CFDT du Pouvoir d'agir au Travail sur la TEJ
- Construire le projet TEJ de la section

MODALITÉS
D'ÉVALUATION
ET DE SUIVI



- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence
- Planification accompagnement

MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES



Apports théoriques - Travaux en groupe - Fresque

LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18

86

33

NOUVEAUTÉ

Pour aller plus loin dans les revendications sur les enjeux environnementaux et les actions menées en faveur de la transition écologique juste dans votre entreprise.

Cette formation action de 2 jours a pour objectif de mettre en action une équipe syndicale d'entreprise en lui permettant de s'approprier les lieux et moyens d'actions et en construisant un projet. Un accompagnement de l'équipe par l'Uri est mis en place à l'issue de la formation.

1
jour



TARIF
25 €/jour
/stagiaire

PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES AU TRAVAIL (VSST)

Les victimes de Violences Sexuelles et Sexistes au Travail en parlent peu, et quand elles le font, ce n'est pas toujours à un.e syndicaliste. Il est pourtant de notre responsabilité syndicale, chacun.e à notre place, d'agir et d'élaborer une politique de prévention.

PUBLICS



- Adhérents, nouveaux et anciens, du privé ou du public

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et le prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- Décrire la réalité qualitative et quantitative des Violences Sexistes et Sexuelles faites aux femmes au travail
- Élaborer une politique de prévention des Violences Sexistes et Sexuelles faites aux femmes au travail

PROGRAMME



- Les représentations des VSST
- L'identification réglementaire des VSST dans le droit pénal, dans le droit du travail et le code de la fonction publique
- Les chiffres à propos des VSST
- Les actions de la CFDT sur les VSST faites aux femmes
- Le rôle des Instances Représentatives du Personnel dans la prévention des VSST
- Les étapes de la prise en charge d'une victime de VSST

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI



- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Apports théoriques - Travaux en groupe - Exposés

LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18

17 40 19 24 47 33

2
jours



TARIF

25 €/jour
/personne

FORM'ACTION

PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES AU TRAVAIL (VSST) À DESTINATION DES SECTION SYNDICALES

Afin d'associer prévention/lutte contre les Violences Sexuelles et Sexistes au Travail et pratiques de terrain, nous proposons aux collectifs de section une formation sur 2 jours alliant formation catalogue lutte contre les Violences Sexuelles et Sexistes au Travail et présentation du déploiement de l'enquête flash CFDT. Cette formation est suivie d'un accompagnement ARC de la section faisant l'objet d'une convention.

PUBLICS



- 2-3 membres par section syndicale, privé/public
- Formation de collectif syndical

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et le prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- Engager les sections syndicales dans une démarche innovante
- Former et accompagner les membres des sections sur un sujet majeur en entreprise
- Valoriser le travail des sections
- Aller à la rencontre des salariés/agents
- Un accompagnement sur mesure des collectifs syndicaux

PROGRAMME



- J1 : formation catalogue lutte contre les VSST
- J2 : déploiement de l'enquête flash CFDT lutte contre les VSST
- Accompagnement personnalisé pour le déploiement/l'analyse et la construction des revendications

**MODALITÉS
D'ÉVALUATION
ET DE SUIVI**



- Remise d'une attestation de présence
- Planification suivi ARC

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**



Apports théoriques - Travaux de groupe - Cas pratiques - Exposés

LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18

Dates à la demande

3
jours



TARIF
25 €/jour
/stagiaire

PUBLICS



Utiliser l'outil de gestion GASEL dans le syndicat CFDT.

- Militants utilisateurs de l'outil Gasel

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- Avoir suivi la formation "Bienvenue à la CFDT"
- Apporter un ordinateur et avoir un code d'accès à Gasel
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et les prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- Utiliser les principales fonctionnalités de Gasel au service de sa structure.
- Replacer Gasel dans son contexte politique, l'adhérent au cœur de la CFDT
- Identifier les situations bloquantes et les solutionner
- Décomposer les étapes de la création d'une section jusqu'à sa désactivation
- Décomposer les étapes de la création d'un adhérent de son adhésion à son départ
- S'approprier les données liées à la cotisation et à leur mise à jour
- Réaliser des extractions et des statistiques
- Réaliser des éditions
- Utiliser les éléments de communication

PROGRAMME



- La définition commune de GASEL
- Les enjeux politiques de GASEL
- Les chartes
- La connexion à GASEL
- Les étapes indispensables à l'ouverture de GASEL
- La navigation dans l'outil
- Les situations bloquantes et les solutions
- Les différentes étapes de la création d'une section jusqu'à sa désactivation
- Les étapes de la création d'un adhérent de son adhésion à son départ
- Les données liées à la cotisation et à leur mise à jour
- Les extractions et les statistiques
- L'édition et les éléments de communication

**MODALITÉS
D'ÉVALUATION
ET DE SUIVI**



- Utilisation de l'application
- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**



Apports théoriques - Exercices pratiques à partir de vos documents
Utilisation en ligne de l'outil avec son ordinateur

LIEUX

*Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18*



2
jours



TARIF
25 €/jour
/stagiaire

GASEL NIVEAU 2

Les fonctions avancées

Vous utilisez Gasel au sein de votre syndicat et souhaitez optimiser son utilisation. La formation niveau 2 vous permettra d'utiliser les fonctionnalités avancées de Gasel au service des objectifs politiques de sa structure.

PUBLICS



- Militants utilisateurs de l'outil, secrétaires de section, trésoriers...

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- Avoir suivi la formation "Gasel niveau 1"
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et les prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- Caractériser les différentes fonctionnalités avancées de GASEL

PROGRAMME



- Les fonctions avancées
- La lecture et exploitation des tableaux de bord
- Les modifications de masse
- L'adhésion en ligne
- Le module de transfert
- La gestion de listes de diffusion, de mails personnalisés

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI



- Utilisation de l'application
- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques - Exercices pratiques à partir de vos documents
Utilisation en ligne de l'outil avec son ordinateur



LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18



3
jours



TARIF

25 €/jour
/stagiaire

PUBLICS



PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- Avoir suivi la formation "Bienvenue à la CFDT" et apporter son ordinateur
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et le prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- Paramétrage
- Classer les pièces comptables
- Saisie d'écriture
- Faire une facture

PROGRAMME



- Administratif du syndicat
- Paramétrage des postes budgétaires
- Saisie d'écriture (mono-ligne, multi-lignes, cotisations, virement financier, à imputer sur une autre année)
- Rapprochement bancaire
- Les moteurs de recherche
- Gestion de l'exercice (clôturer un exercice, ouvrir un exercice)
- Les états de synthèse (compte résultat, bilan, annexe)
- Publication des comptes

**MODALITÉS
D'ÉVALUATION
ET DE SUIVI**



- Utilisation de l'application
- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**



Apports théoriques - Travaux en groupe sur la compatibilité de votre structure - Mise en application sur ordinateur

LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18

Dates à la demande

3
jours



TARIF
25 €/jour
/stagiaire

TRÉSO' SYNDICAT NIVEAU 2

Gestion budgétaire et présentation des comptes perfectionnement

Cette formation a pour but de donner aux trésoriers les outils nécessaires à la mise en place d'une politique financière. Elle vous aidera à partager régulièrement le suivi budgétaire avec un collectif et à présenter vos comptes simplement.

PUBLICS



- Trésorier de syndicat, gestionnaire de trésorerie. Il est recommandé que le binôme trésorier et secrétaire général soit présent lors de la formation (à minima présence du secrétaire général ou secrétaire général adjoint les deux derniers jours)

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- Avoir au moins suivi la formation "Tréso Syndicat Niveau 1"
- Apporter son ordinateur et avoir fait de la saisie pendant 1 an
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et les prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- Retour rapide sur quelques points du module 1
- Apprendre à identifier et corriger les erreurs de saisies
- Conduire la politique financière en lien avec la politique et les orientations générales du syndicat
- Construire, suivre et présenter un budget dans le cadre de la politique financière

PROGRAMME



- Les missions et tâches du trésorier
- Les chartes CFDT
- La répartition des cotisations
- Le budget (le construire, le suivre, le présenter)
- L'analytique (le construire, le suivre, le présenter)
- La gestion de l'exercice (clôturer et ouvrir un exercice)
- Les comptes annuels (présenter les comptes devant un collectif pour approbation)
- La publication des comptes annuels

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI



- Utilisation de l'application
- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques - Travaux en groupe sur la compatibilité de votre structure - Mise en application sur ordinateur



LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18



1jour ou ½ journée
selon besoins du
syndicat**TARIF**

25 €

prise en charge
sur le plan
développement
de l'URI 2026**NOUVEAUTÉ**

FORMATION / ACCOMPAGNEMENT OSCAR

(Outil de Suivi des Contacts et des Adhérents en Réseau)

Dans le cadre du mandat relatif au fédéralisme opérationnel (congrès Lyon 2022), cette formation propose aux militants de sections syndicales et membre d'exécutifs de syndicats de s'approprier techniquement et de partager des expériences et retours d'usage de l'outil confédéré OSCAR.

Il s'agit ainsi de pouvoir mieux utiliser OSCAR pour mener à bien un plan de développement et organiser mieux notamment des campagnes de syndicalisation. L'animation par un ou une référente - un formateur ou une formatrice dans le cadre de la formation à l'usage des outils numériques au service du développement.

PUBLICS

- Membres d'exécutif de syndicat dont référent développement et élections.
- Secrétaire ou militant de section syndicale

PRÉREQUIS

- Être adhérent à la CFDT
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et les prérequis ne sont pas respectés
- Dans le cadre du fédéralisme opérationnel, volonté de susciter la coopération et l'entraide entre syndicats de la Fonction Publique
- Être impliqué dans le travail syndical de proximité et le développement
- Être convaincu de l'importance de la qualité de lien avec les adhérents et les sympathisants
- Être convaincu l'importance du travail militant en réseau

OBJECTIFS

- Favoriser une utilisation d'OSCAR la plus naturelle possible par un collectif pour faciliter la saisie des contacts pris : Avec les adhérent.es pour enrichir leur fiche des éléments de la relation (demande, questions, sujet, projet, centre d'intérêt) et des actions de suivi syndical (information, conseil, accompagnement, ...) Avec les personnes suivies en créant leur fiche à partir des coordonnées recueillies et en construisant un lien CFDT avec elles pour leur proposer la CFDT
- Organiser collectivement le travail pour assurer plus d'efficacité
- Engager des actions adaptées permettant de créer du lien avec ses adhérent.es ou avec les personnes suivies et de leur proposer des temps collectifs

PROGRAMME

- Appropriation de l'outil
- Accompagnement technique et stratégique

**MODALITÉS
D'ÉVALUATION
ET DE SUIVI**

- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Active, affirmative, démonstrative, mise en pratique, expositrice et interrogative

LIEUX

Retrouvez le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18

79

URI

40

87

3
jours



TARIF
25 €/jour
/stagiaire

POLITIQUE FINANCIÈRE DU SYNDICAT

NOUVEAUTÉ

Cette formation s'adresse aux trésoriers politiques des structures. Cette formation est une formation politique qui vient en complément de la formation outil « Tréso syndicat ».

PUBLICS



- Membres de l'exécutif du syndicat : secrétaire général, secrétaire général adjoint, trésorier, trésorier adjoint, responsable développement, responsable formation

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- Les membres des syndicats présents doivent venir avec les statuts et le règlement intérieur de leur syndicat
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et les prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- Connaitre la place de la cotisation dans le financement interne à la CFDT et la place de la charte de la Cotisation syndicale
- Comprendre l'importance de la politique financière pour un syndicat
- Identifier les principaux acteurs impliqués dans la gestion financière du syndicat
- Concevoir une charte financière du syndicat et élaborer des procédures
- Construire et suivre le budget du syndicat. Apprendre à construire un budget réaliste et à effectuer les ajustements nécessaires
- S'assurer de la mise en relation systématique de la politique financière et de la politique d'action du syndicat, et ainsi favoriser l'anticipation financière
- Déterminer les ressources nécessaires pour le fonctionnement du syndicat
- Apprendre à préparer et à présenter des rapports financiers clairs et précis
- Mettre en place un contrôle interne et assurer la transparence financière
- Comprendre l'importance de la publication des comptes et connaître l'ensemble du processus
- Se familiariser avec les outils et les applications disponibles pour la gestion financière du syndicat (Gasel et Tréso'Syndicat)

PROGRAMME



- Mesurer l'importance de mettre en œuvre une politique financière du syndicat
- S'assurer de la mise en relation systématique de la politique financière et de la politique d'action du syndicat, et ainsi favoriser l'anticipation financière
- Concevoir collectivement des outils de gestion de la politique financière du syndicat
- Présenter les rapports financiers et publier les comptes du syndicat
- Connaitre les outils dédiés à la gestion financière du syndicat
- Présentation de la politique financière de la structure organisatrice

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI



- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Apports théoriques – Travaux de groupes

Retrouvez le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18

33 87 8 16 40

LIEUX

2
jours



TARIF
50 €/jour
/stagiaire

LA RÉSOLUTION DES CONFLITS DANS UN COLLECTIF

Analyser les conflits, les réduire pour rétablir la coopération. La formation n'a pas pour objectif de donner des réponses, des solutions aux situations rencontrées par les participants, ni de jugement sur leurs actes et points de vue. Il s'agit d'aider à la prévention, non pas des conflits, mais de leurs effets possibles sur la dignité, la santé des personnes et sur le fonctionnement de l'organisation. Dans cette formation, les situations de conflits vécues par les stagiaires serviront de base à l'analyse et à la réflexion et permettront, en faisant le lien avec la théorie, de transférer les principes retenus dans leurs pratiques professionnelles.

PUBLICS



- Responsables syndicaux et structures CFDT

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et le prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- Construire le récit d'un conflit
- Qualifier ce qu'est un conflit
- Analyser un conflit à partir d'une approche par l'activité
- Situer les conflits entre les individus, le groupe et l'organisation, comprendre leur articulation
- En tirer des enseignements d'action en fonction de sa responsabilité dans l'organisation

PROGRAMME



- La mise en récit d'un conflit
- Quelle approche des conflits à partir de l'activité ?
- Conflit et médiation
- Management et valeurs
- La responsabilité, la décision, le collectif de travail
- L'autorité et ses sources
- Que mettre en place pour éviter les effets délétères des conflits ?

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI



- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Réflexive – Basée sur de situations réelles exposées par les stagiaires



Collaboration 
Organisme formation CFDT CADRES

LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18

Dates à la demande

3
jours



TARIF
50 €/jour
/stagiaire

CONDUITE DE PROJET POUR RESPONSABLES SYNDICAUX

Cette formation vise à donner une introduction et une initiation à la conduite et la gestion de projet aux responsables syndicaux qui ont peu ou pas d'expérience en la matière. Elle donne également des notions à tous ceux qui souhaitent acquérir de nouvelles compétences en gestion et conduite de projet que ce soit pour organiser une campagne, un évènement médiatique ou de syndicalisation ou rédiger un rapport sur les projets.

PUBLICS



- Militants, élus, cadres en responsabilité

PRÉREQUIS



- Être adhérent à la CFDT
- Être en situation de conduite de projet
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et les prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS



- S'initier aux projets et à la conduite de projet
- Acquérir des compétences et des cadres de références en gestion et conduite de projet
- Former une équipe
- Évaluer la réussite d'un projet
- Anticiper et éviter les problèmes

PROGRAMME



- Les types de projets
- Les activités en mode projet dans les syndicats
- Le travail d'équipe
- La communication interne et externe
- Les coûts du projet
- Le plan d'un projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI



- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Apports théoriques – Exercices pratiques – Mise en pratique professionnelle

Collaboration  **Études et formations**
crefac

Organisme formation CFDT CADRES

LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18

Dates à la demande

3**2 jours
+ 1 jour*****TARIF**50 €/jour
/stagiaire

MANAGER DANS UNE STRUCTURE SYNDICALE

Cette formation amène, en se basant sur une alternance d'apports théoriques et de cas pratiques les responsables à construire leurs propres référentiels et leurs propres pratiques de management. Ils pourront se situer dans leur rôle de manager en s'appropriant les savoir-faire et savoir être nécessaire au management. Animé par le CREFAC

PUBLICS

- Responsables syndicaux et structures CFDT

PRÉREQUIS

- Être adhérent à la CFDT
- Être en situation de manager une équipe
- L'accès à la formation peut être refusé si le public ciblé et les prérequis ne sont pas respectés

OBJECTIFS

- Apprendre à décrypter les situations de travail sur un plan organisationnel et managérial à partir d'un travail d'enquête
- Donner des clés de compréhension en sociologie pour susciter la coopération
- Enrichir son propre référentiel de management : principes de management, pratiques de management et principes d'action

PROGRAMME

- Le rôle du manager
- Les 4 registres de savoir-faire managériaux
- L'autorité et ses sources, la responsabilité, la décision, la règle
- L'analyse d'une situation de management à partir d'une approche par l'activité
- Les enseignements d'action à en tirer en fonction de sa responsabilité dans l'organisation

**MODALITÉS
D'ÉVALUATION
ET DE SUIVI**

- Évaluation de satisfaction
- Remise d'une attestation de présence

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

- Travail préparatoire - Apports théoriques - Cas pratiques
- Travail inter session
- La dernière journée de formation sera décidée en groupe
- Retour d'expériences

Collaboration



Organisme formation CFDT CADRES

LIEUX
Retrouvez
le calendrier
des dates par lieux
pages 14 à 18

► Dates à la demande

***Pour une meilleure qualité pédagogique, cette formation se réalise en 2 sessions**
2 jours + 1 jour
éloignées de 6 mois.

NOS OUTILS DE FORMATION POUR LES STAGIAIRES







Cfdt:

**NOUVELLE
AQUITAINE**



SERVICE FORMATION
CFDT Nouvelle-Aquitaine
32 bis, Av. de Canteranne
33608 PESSAC cedex

formation@nouvelle-aquitaine.cfdt.fr
nouvelle-aquitaine.cfdt.fr



@Cfdt.NAQ